

&COO

EDITION SPÉCIALE 3^{ème} RÉPUBLIQUE & RECONSTRUCTION DU PAYS



Pas d'État sans citoyens



DOSSIER | 6
La décentralisation

LA VOIX DU CONGO PROFOND | 18
Agriculture et décentralisation

CARTE | 19
3 cartes pour comprendre

FOCUS | 24
Kisangani, une ville
aux croisements des cultures

EDITORIAL

Manolo DEMEURE

Représentant Résident,
Coopération Technique Belge en RDC

Olivier DONNET

Expert CTB, Gouvernance et Décentralisation

La décentralisation... Le législateur a opté pour reconstruire le pays autour d'une administration décentralisée. Une notion vaste qui porte en elle à la fois tant de promesses, mais confrontée aussi à tant de défis sensibles et complexes.

Cette nouvelle orientation constitue une importante rupture avec les logiques centralisatrices sinon patrimoniales qui prévalaient en RDC. Elle signifie tout d'abord de partager le pouvoir et les ressources sur tout le territoire d'une manière plus équilibrée. Elle implique de reconstruire l'administration depuis le niveau local jusqu'au niveau national en passant par les Provinces. Elle oblige l'Etat central à reconsidérer ses rôles et ses fonctions et, en conséquence, son organisation. Elle exige que les pouvoirs aux différents échelons territoriaux s'articulent, se coordonnent et collaborent, chacun par rapport à ses compétences propres. Une telle dynamique nécessite de mobiliser des moyens humains, financiers et techniques importants. Elle requiert également que les citoyens prennent leurs responsabilités de citoyens, qu'ils deviennent acteurs de leur développement et qu'ils participent à la gouvernance locale.

Car la décentralisation institutionnalise une gouvernance participative. La décentralisation, si simple dans ses enjeux de démocratie et de développement local, constitue un chantier difficile et long. Tous les citoyens de la RDC et toutes les institutions sont concernés par cette réforme qu'ils doivent « animer », chacun à son niveau et selon ses moyens. Il s'agit sans



doute d'une chance historique de reconstruire le pays dans la reconnaissance et la valorisation de ses multiples richesses et de sa diversité. Il s'agit aussi de refonder la confiance dans l'Etat, confiance sans laquelle aucune dynamique sociale, culturelle ou économique durable ne sera possible et qui apparaît si indispensable pour consolider la paix.

Plus qu'une réforme, la décentralisation apparaît comme une nouvelle manière d'administrer le territoire et de gérer l'équation sensible entre l'unité nationale et la diversité d'un pays comme la RDC. Sans espérer faire le tour d'une question aussi complexe, nous vous proposons ici un numéro de &Co spécialement orienté sur cette réforme que chacun doit pouvoir s'approprier pour lui donner sens.

La décentralisation doit permettre de replacer le citoyen au cœur du processus de gouvernance, avec ses forces et ses faiblesses, ses besoins et ses initiatives...

Les défis de la réforme de décentralisation ne concernent pas seulement les acteurs de la RDC. Ils concernent aussi tous ses partenaires qui viennent s'associer à la reconstruction du pays. Deux principaux défis retiennent notre attention : le défi du « déni de capacité » et le défi des modèles.

Certains partenaires au développement ont peur de la décentralisation et se réfèrent au coût d'une telle réforme qui vient multiplier les espaces et les processus de gestion des ressources publiques, arguant qu'il n'y a en RDC ni les moyens humains ni les moyens financiers et que le pays risque de s'y enliser et de s'y perdre. Il est vrai que la décentralisation vue sous l'angle d'un « projet » à mettre en œuvre avec une administration locale à implanter d'un jour à l'autre dans toutes les ETD (Entité Territoriale Décentralisée), peut sembler irréalisable. Mais la décentralisation, plutôt qu'un projet avec un début et une fin, n'est-elle pas

d'abord et avant tout un processus de gouvernance que la RDC doit pouvoir mettre en place selon ses moyens et à son rythme ? Elle institue une nouvelle manière de gérer le territoire et ses dynamiques de développement. Elle se fonde sur la reconnaissance de principes qui font aujourd'hui partie des droits humains : le droit à la libre administration des populations auquel se réfère explicitement la nouvelle Constitution. Un droit ne se dose pas à l'aune des moyens financiers ni de l'évaluation des « capacités » des acteurs. Il s'agit que la RDC s'engage dans ce processus avec les moyens qu'elle a et selon un rythme qui correspond à ses capacités propres. La décentralisation peut avoir un coût si elle se limite à « ajouter » à l'Etat existant de nouveaux dispositifs d'administration. Mais il est essentiel de rappeler que la décentralisation implique une nouvelle répartition des ressources dont on dispose, elle-même liée à une nouvelle répartition des rôles. L'administration centrale doit être revue, allégée et réorientée selon ces

Juillet 2006, Mbuji-Mayi, un groupe de citoyens fait la file pour aller voter. | © Reporters/ Schalk Van Zuydam

nouveaux rôles. Les administrations locales pourront se construire progressivement et selon les moyens disponibles. L'approche « projet » n'a pas de sens pour un processus qui n'a pas de fin en soi mais qui institue une nouvelle manière de gouverner aux différents échelons du territoire. Le processus doit se fonder également sur une nouvelle mobilisation de ressources locales. Il implique que ces ressources locales soient essentiellement réinvesties au niveau local. Cela exige également que chaque individu s'investisse et donne vie à ce nouvel espace public local. La décentralisation constitue d'abord et avant tout un chantier politique et non un chantier administratif. Elle ne peut se construire que dans l'action.

Par ailleurs, et cela nous amène au deuxième défi, il semble bien difficile de sortir des schémas, des modèles et des délais qui s'imposent souvent à l'intérieur des processus de l'aide au développement. Si le législateur a promu des principes et esquissé un cadre dans la Constitution, la RDC doit rester entièrement maître de traduire ces principes et ces orientations constitutionnelles dans la forme, les modalités et la stratégie de mise en œuvre. Or, les processus de l'aide au développement ont trop souvent tendance à vouloir importer des modèles pré-établis, qui ne sont pas forcément adaptés ou cohérents avec les cultures, les dynamiques sociales, l'histoire, les capacités d'une société ou d'un pays. Dans sa forme, tout en traduisant les mêmes principes fondateurs, la décentralisation peut se traduire de mille manières. Elle nécessite beaucoup de temps. Elle permet d'infinis dosages de ses différentes composan-

tes. Or, les partenaires au développement ont importé un modèle occidental d'une administration locale dans ses rôles, ses frontières et ses prérogatives sans réellement laisser le pays « inventer » ses formes ni préciser ses contenus. Il a été souvent fait l'économie du débat sur la place du pouvoir traditionnel par exemple. Il n'a pas été tenu compte du coût du modèle administratif promu. Les processus de gouvernance locale proposés ne sont pas le fruit d'une élaboration progressive et participative, mais de l'importation de fonctions, procédures et outils occidentaux. Les processus de désignation des responsables locaux respectent-ils les contraintes culturelles et sociologiques de « représentation » locales ? Une approche qui met en avant la forme administrative au détriment du contenu, dans des contraintes de rythme qu'aucun pays de la planète, dans son histoire, n'a jamais expérimentées, ne place-t'il pas d'emblée la réforme en position délicate ?

Sans vouloir apporter des réponses à ces questions qui apparaissent fondamentales, il nous semble important de rappeler qu'aucune stratégie pour mettre en œuvre la décentralisation ne sera pertinente si elle ne se fonde pas également à partir de la base et des acteurs locaux. Il s'agit de ne pas oublier l'acteur sur lequel in fine tout processus de gouvernance s'articule : le citoyen.

Ce numéro du magazine « &Co » nous invite donc tous à réfléchir aux extraordinaires enjeux posés par cette nouvelle loi.

Bonne lecture



“ Je suis optimiste pour l’avenir : la volonté de vivre ensemble n’a jamais quitté le cœur et l’esprit des Congolais ”

Frédéric LOORE

Entretien avec André YOKA LYE

André Yoka Lye a été commissaire de Yambi 2007, le projet de coopération culturelle entre le Congo et la Communauté Wallonie-Bruxelles. Écrivain, docteur ès Lettres de la Sorbonne, il est l’auteur de plusieurs œuvres de fiction et lauréat de prix nationaux et internationaux. En RDC, professeur à l’INA et aux Facultés catholiques de Kinshasa, il est l’un des maîtres de la parole et de l’écriture.

La RDC est confrontée à des défis majeurs. La pacification du pays et sa démocratisation figurent parmi ceux-ci. Où le peuple congolais peut-il puiser les ressources pour relever de tels défis ?

Je voudrais premièrement observer que les Congolais ont hérité d’une situation coloniale et, ensuite, post-coloniale, dont ils ont été les otages pendant longtemps. Otages, dans la mesure où ils ont d’abord été rendus redevables vis-à-vis de la Belgique avant l’indépendance – et, dès lors, peu enclins à se prendre en charge – puis, de nouveau prisonniers de l’Etat post-colonial sous Mobutu et de la violence qui a

suivi la chute de son régime. Donc, durant des décennies, le peuple congolais a été infantilisé. On l’a privé de parole. Partant, le défi pour lui aujourd’hui, c’est de récupérer cette parole et, à travers elle, l’affirmation de son autonomie, de façon à créer un véritable espace de démocratie et de liberté en RDC.

Comme homme de culture, pensez-vous que la démocratisation de votre pays passe par la culture justement ?

Plus largement, je crois beaucoup aux vertus de ce que j’appelle l’« informel ». C’est-à-dire la musique, le théâtre, l’écriture, les arts en géné-

ral ; bref, l’imaginaire. L’imaginaire comme instrument de contre-pouvoir, mais aussi comme manière de dépasser le quotidien, ses incertitudes et ses souffrances. Mais dans l’informel, figurent également l’ingéniosité des Congolais d’une manière générale et celle des Kinois en particulier, pour créer des petits métiers, inventer de nouvelles formes de solidarité et empoigner le réel pour aller de l’avant. À l’avenir, si l’informel pouvait se structurer, alors ce serait une grande force pour ce pays.

Existe-t-il une culture congolaise ?

Qu’est-ce que ça veut dire la culture congolaise dans un pays qui compte plus de 200 ethnies ? Il n’y a pas plus de culture congolaise qu’il n’y a de culture africaine ! Il n’y a d’ailleurs pas une Afrique, mais des Afriques. Et c’est au croisement de ces Afriques qu’il faut se tenir aujourd’hui, là où a lieu le dialogue entre les cultures.

Parcours Lingwala

Parcelle adjacente au golf de la Gombe, « Scénographie Urbaine » Kinshasa, janvier 2007 par Séverine Hubard | © Africala.

S’agissant de la question ethnique, croyez-vous qu’elle participe d’une éventuelle crise du vivre ensemble en RDC ?

Croyez-moi, la volonté de vivre ensemble n’a jamais quitté le cœur et l’esprit des Congolais. Bien au contraire, la chance de la République démocratique du Congo réside justement dans sa diversité ethnique et culturelle. Je fais là référence à ses 260 tribus et à ses quatre langues nationales, sans oublier les pays de tradition anglophone, lusophone et francophone qui bordent ses frontières. Le Congo a toujours été un modèle de brassage et de métissage réussi. J’en veux pour preuve les mariages exogamiques bien plus nombreux que partout ailleurs en Afrique. Quant aux conflits qui ravagent le pays ces dernières années, principalement à l’Est, ils sont en réalité artificiels, et résultent d’une instrumentalisation de l’ethnicisme par ceux qui ont intérêt à déstabiliser la région.

Pourtant, le processus de décentralisation du pouvoir en cours, prend en compte le fait ethnique, puisque l’un de ses objectifs est notamment d’assurer une meilleure représentation politique des communautés à travers le démembrement des provinces.

C’est une erreur selon moi. Je suis favorable à la décentralisation en ce sens qu’elle va permettre de mieux répondre à toute une série de problèmes locaux, mais je suis contre le morcellement des provinces à des fins de prétendue meilleure représentation ethnique. Je ne vois pas la nécessité de passer de 11 à 26 provinces. Je propose qu’on laisse les choses en l’état pendant un certain temps et que l’on fasse l’expérience de la décentralisation. Ensuite, il sera toujours possible d’aller plus loin si le bilan que nous aurons tiré l’exige. Mais, de nouveau, je crains de voir ressurgir le spectre de l’ethnicisme. Comme commissaire du projet Yambi 2007, j’ai sillonné le Congo de long en large et je peux

vous assurer que nos populations souhaitent une seule chose : vivre ensemble et en paix. Les fortes relations intertribales en témoignent du reste. C’est ce qui me rend optimiste pour l’avenir. Le fait ethnique est surtout invoqué dans certaines officines politiques où la préoccupation majeure est la conservation du pouvoir. Dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, le repli identitaire n’a plus aucun sens et ne peut être que la source de conflits futurs. Nos jeunes l’ont bien compris. C’est pourquoi ils sont de plus en plus tentés par l’aventure du nomadisme et du métissage culturels. Ils partent à Dubaï ou à Bruxelles, en Chine ou en Afrique du Sud, et lorsqu’ils reviennent, ils sont porteurs d’idées nouvelles et de changements. Ces changements, que l’on doit en partie au dynamisme de la diaspora congolaise, se matérialisent parfois de façon spectaculaire, comme dans le quartier de N’Djili (Kinshasa), en plein boum immobilier et commercial. Mon fils ne sait même plus où se trouve exactement son village d’origine. Je le regrette parfois, mais, en même temps, je me dis que c’est une chance pour l’avenir du Congo.

Que vous inspirent les revendications autonomistes et provincialistes en provenance du Katanga et du Bas Congo ?

Les provinces les plus riches soi-disant ? Tout est par terre, là-bas comme ailleurs, en dépit des ressources que recèle le sous-sol. En plus, l’histoire nous apprend que ce ne sont jamais les ressortissants de ces régions qui leur ont donné le pouvoir, mais bien ceux venant d’autre part. Ce sont par exemple les Kasaiens qui ont développé le Katanga et qui y ont insufflé l’esprit d’entreprise. Il ne faut pas faire le Congo de chez soi ou, comme l’on dit ici, le « Congo des originaires ». Je veux dire par-là que l’ensemble du pays appartient à chacun de ses citoyens, sans que l’un d’eux ne puisse revendiquer un droit particulier sur la région dont il est natif.

Parlons d’éthique. Est-elle importante dans la perspective de la reconstruction ?

Essentielle. Je plaide pour une éthique fondée sur l’esprit d’entreprise et la culture de l’excellence, bien entendu, mais également sur la solidarité, le sens du bien commun et j’ajouterais la frugalité.

La frugalité ?

J’entends par là vivre selon ses moyens. Ça me semble très important au moment où le monde traverse une crise financière d’une ampleur exceptionnelle. Même si en RDC nous ne la ressentons pas trop, ayant toujours été à l’école de la souffrance. Il n’empêche, cette crise interroge les valeurs véhiculées par la société occidentale, y compris chez nous. Maintenant que le modèle de consommation prôné jusqu’en Afrique par les pays du Nord s’est cassé la figure, il doit être repensé. Il faut lui substituer un modèle éthique dans lequel solidarité et justice distributive tiennent une place importante.

Un modèle susceptible d’influencer la coopération internationale et les relations Nord-Sud ?

À l’évidence, oui. L’arrogance et le manque de respect vis-à-vis du Sud sont devenus franchement rédhitoires. Les leçons qui nous sont données en permanence par l’Occident ne passent plus. Concernant la coopération au développement proprement dit – même si de bonnes choses sont réalisées –, le tort des pays du Nord est de croire que leur vérité en soit une pour tout le monde et de l’imposer. Qui plus est, le droit d’ingérence à géométrie variable d’une communauté internationale qui se résume aux Etats-Unis et à ses alliés occidentaux, est de plus en plus mal ressenti. Tout cela, comprenez-le, crée des frustrations, des irrédentismes et même des terrorismes. Dieu merci, si cela se vérifie à de nombreux endroits, ce n’est pas encore le cas au Congo. Mais pour combien de temps ? ■



«La décentralisation facteur de stabilité et de pacification du Congo»

EN RDC, LA DÉCENTRALISATION DU POUVOIR EST À PRÉSENT UNE RÉALITÉ. INSCRITE DANS LA NOUVELLE CONSTITUTION, SON PRINCIPE FAIT L'OBJET D'UN CONSENSUS POLITIQUE. CEPENDANT, SUR LE TERRAIN, LE PROCESSUS QUI DOIT CONDUIRE À UNE PLUS LARGE AUTONOMIE DES PROVINCES ET DES ENTITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES, TARDE À SE METTRE EN PLACE. LES ENJEUX SONT NÉANMOINS IMPORTANTS PUISQUE, SELON LE PROFESSEUR BOB KABAMBA DE L'ULG, IL EN VA NOTAMMENT DE LA STABILITÉ ET DE LA PACIFICATION DU PAYS.

Entretien avec Bob KABAMBA

Congolais, originaire de Bukavu, Bob Kabamba est politologue, diplômé de l'Université de Liège (ULG), où il est aujourd'hui professeur. Ses domaines de recherche sont notamment l'Afrique des Grands Lacs, la prévention, la gestion des conflits et les théories de l'Etat en Afrique.

Il est actuellement beaucoup question de décentralisation en RDC.

Mais de quoi parle-t-on exactement ?

Au Congo, le pouvoir a toujours été concentré dans la capitale, où se trouvaient le gouvernement central, le Parlement et tous les organes de décision. De ce fait, les décisions prises par Kinshasa étaient le plus souvent en décalage avec la réalité du terrain dans le reste du pays, ainsi qu'avec le vécu des populations. Afin de remédier à cela, le processus de décentralisation (du pouvoir) vise à ramener la gestion des problèmes locaux au niveau le plus proche des gens. Plus prosaïquement, c'est faire en sorte de rapprocher l'homme politique du citoyen. Ce qui va permettre au second de s'adresser plus directement au premier, d'attendre de lui des réponses à ses questions et, au besoin, de le sanctionner électoralement.

Par quel mécanisme ce processus se met-il en place ?

Il faut comprendre qu'en RDC, il existe trois niveaux de pouvoir entérinés par la nouvelle Constitution : l'Etat central qui assure la gestion de l'ensemble du pays ; les provinces, au nombre de 11 actuellement ; et ce qu'on appelle les « entités territoriales décentralisées » (ETD). Ces entités (villes, communes, chefferies) étaient jusqu'il y a peu les parents pauvres du système, en ce sens qu'elles étaient fortement subordonnées à l'Etat central et aux provinces. Je dis « étaient » car la promulgation, en août 2008, de la loi sur la décentralisation, a précisément renforcé leur autonomie et leur a conféré davantage de pouvoir. Elles sont compétentes en matière de santé, de sécurité, de voirie, d'éducation, etc. Bref, tout ce qui concerne l'intérêt local. Auparavant, ces entités étaient dépendantes des ressources allouées par Kinshasa, dont la rétrocession aux autres entités administratives n'était pas garantie, en tout cas,



pas sans un certain retard. Désormais, dans le cadre de la décentralisation, une nouvelle dynamique est mise en place : les provinces perçoivent, à la source, 40 % des revenus de l'Etat, qu'elles doivent ensuite redistribuer aux entités territoriales. Ce principe de solidarité est inscrit dans la Constitution.

Comment en est-on arrivé là ?

La décentralisation, ça ne date pas d'hier, n'est-ce pas ? N'était-elle pas déjà envisagée sous Mobutu ?

En effet. L'Etat a entamé la réflexion à ce propos dès 1977. Il a cependant fallu attendre 1982 pour qu'une première loi voit le jour, consacrée à la gestion locale des problèmes locaux. Cette législation n'a ensuite cessé d'évoluer au cours des années 80 et 90. Mais avec l'adoption de la nouvelle Constitution en 2006, c'est un véritable coup d'accélérateur qui a été donné au processus de décentralisation. L'autonomie élargie dont disposent à présent les entités territoriales décentralisées en est l'illustration.

La décentralisation est-elle également porteuse d'enjeux liés à la stabilité et à l'unité nationale ?

Très certainement. Elle favorise notamment toute une dynamique communautaire positive à l'intérieur des entités territoriales, où la

représentation ethnique, spécialement dans les chefferies, doit être la plus large possible. C'est surtout vrai dans l'Est du pays, où des conflits relatifs à la gestion de la terre ont toujours existé. En décentralisant, on assure une meilleure administration locale de ce type de problème et, du même coup, on contribue à la stabilité et à la pacification. Mais il ne faudrait pas négliger l'importance des solutions apportées à des préoccupations locales très concrètes. Comme, par exemple, construire un pont, bâtir une école, réhabiliter une route, etc. Précédemment, il fallait attendre le bon vouloir de Kinshasa pour réaliser de tels projets. Dorénavant, ça va changer.

Cette question de la représentation ethnique est directement liée au découpage administratif de la RDC.

Qu'en sera-t-il dès lors des futures nouvelles provinces ?

De 11 actuellement, la RDC en comptera 26 à terme. Certaines seront démembrées en 4 ou 5 nouvelles provinces. En revanche, 5 ne le seront pas du tout. C'est le cas de Kinshasa, du Bas-Congo, du Nord et du Sud-Kivu et du Maniema. C'est vrai que le découpage administratif est étroitement associé à la représentation des communautés. Comme par exemple au Sénat, où les ethnies ou communautés étaient insuffi-

samment représentées, en raison justement de la répartition provinciale actuelle. On peut prendre l'exemple du Kasai Oriental qui a toujours été dominé par les Baluba. Son découpage en trois nouvelles provinces devrait permettre aux autres groupes communautaires de s'y retrouver. Ainsi, certains groupes, comme les Songye et les Tetela, sont aujourd'hui mieux représentés au sein de la haute assemblée.

Dans quel délai ces nouvelles provinces doivent-elles voir le jour ?

En principe, endéans les 36 mois qui suivent l'installation effective des institutions politiques prévues par la nouvelle Constitution. Mais, à ce jour, aucune des six provinces à démembrer n'est prête. Tant sur le plan administratif, logistique que sur celui des ressources humaines. Le délai ne sera pas tenu, c'est certain.

Est-ce de nature à remettre en cause le processus ?

Absolument pas. Il sera néanmoins ralenti, et même différencié, car inégalement mis en oeuvre au niveau provincial.

L'idée même d'une décentralisation a tout de même fait l'objet d'intenses débats entre fédéralistes et unitaristes. Cette confrontation se poursuit-elle ?

Fonctionnaires dans les couloirs d'un Ministère à Kinshasa | © Tim Dirven/juin 2008

Non, dans la mesure où les deux camps sont parvenus à un compromis dont la Constitution est le reflet. Dès lors que chacun d'eux en a une lecture particulière, les tensions sont apaisées. Concrètement, les fédéralistes voient leurs revendications satisfaites au travers de la Constitution, et c'est pareil pour les unitaristes. Tout le monde est content en quelque sorte.

Et vous, qu'en dites-vous ?

Je crois personnellement que les souhaits des fédéralistes ont été davantage rencontrés. J'en veux pour preuve les provinces qui ont pratiquement hérité d'un statut d'entité fédérée.

De fortes poussées autonomistes subsistent à l'intérieur de la RDC. Le danger lié à l'émiettement de l'Etat n'est pas tout à fait écarté...

Depuis l'indépendance de la RDC, le Bas-Congo et le Katanga ont toujours porté des revendications autonomistes. De nos jours encore, on y observe effectivement de fortes tendances provincialistes. C'est en partie lié à la richesse et aux ressources dont elles sont pourvues. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si elles sont les premières à réclamer une application stricte de la clef de répartition des ressources destinées aux provinces. Ailleurs, au contraire, on demeure favorable au rattachement à l'Etat central, de façon à conserver le bénéfice des moyens alloués par Kinshasa.



Peut-on établir une comparaison entre la décentralisation de la RDC et la réforme institutionnelle de la Belgique ?

Certains points de comparaison existent. Entre autres, comme en Belgique, la Constitution de la RDC consacre des compétences propres aux provinces et d'autres à l'Etat central. Il revient ensuite à la Cour constitutionnelle d'arbitrer les conflits éventuellement générés par ce partage. J'ajoute que si chacune des entités administratives peut librement légiférer dans les matières qui relèvent de ses compétences, c'est toutefois la législation de l'Etat central qui prime. Autre similitude avec le modèle institutionnel belge : les provinces possèdent un budget propre et le gèrent à leur guise. De ce fait, elles disposent d'une capacité fiscale, grâce à laquelle elles peuvent lever des taxes et des impôts.

Diriez-vous que la décentralisation du Congo est un fédéralisme qui ne dit pas son nom ?

S'agissant du rapport entre l'Etat central et les provinces, on peut sans doute parler de fédéralisme. Par contre, les entités territoriales décentralisées, bien que bénéficiant d'une forte autonomie, demeurent sous la double tutelle de l'Etat et des provinces. À leur niveau, il est donc bien question de décentralisation et de rien d'autre. C'est là toute la subtilité de l'échafaudage institutionnel congolais.

Pour vous, c'est quoi la décentralisation ?

Mafuankadi Zéphyrin

**Chef de Bureau à la Commune de Kisenso,
Ville de Kinshasa**

*AVEC L'ARRIVÉE DES CONSEILLERS COMMUNAUX,
LES CHEFS DE SERVICE SERONT BIEN OBLIGÉS DE GÉRER
LES TAXES DE FAÇON TRANSPARENTE.*

« La décentralisation pour moi, c'est avant tout un synonyme d'autogestion. Aujourd'hui, l'administration communale fonctionne comme un prolongement du gouvernement, car tous les ministères y sont représentés. D'un jour à l'autre, de nouveaux fonctionnaires arrivent ou repartent, un arrêté de leur Ministère de tutelle à la main. Et en ce qui concerne les finances, certaines taxes restent au niveau de la Commune, pour son fonctionnement, mais c'est loin d'être suffisant pour pouvoir poser des actions concrètes. La décentralisation, pour moi, cela veut dire que la commune devient une entité autonome, qui peut s'occuper elle-même du personnel qu'elle aura engagé, de son budget, et de ce qu'elle veut en faire pour développer sa population. Lorsque les échevins, le bourgmestre et les conseillers municipaux seront issus des urnes, les décisions émaneront de la population elle-même, des décisions qui seront vraiment adaptées aux besoins de la base. Avec la décentralisation, c'est nous-mêmes qui aurons les rennes du pouvoir au niveau communal. Et nous deviendrons alors les acteurs



d'une vraie administration de proximité. L'autre avantage, c'est qu'avec la mise en place d'un conseil communal, l'administration fonctionnera de manière plus efficace par rapport à ce qui se fait aujourd'hui. Comme un parlement à petite échelle, le conseil communal aura pour mission de surveiller l'administration, et d'intervenir en cas de dérives ou d'abus de la part des fonctionnaires. Aujourd'hui par exemple, nous avons des services qui sont censés générer beaucoup de recettes, mais qui n'apportent presque rien dans les caisses communales. Avec l'arrivée des conseillers communaux, les chefs de service seront bien obligés de gérer ces taxes de façon transparente. Et cela apportera de quoi investir pour le développement de Kisenso.

Avec la décentralisation, la Commune aura un nouveau souffle pour son développement ! »

CB

Abbé José Mpundu

**Chargé de l'animation à la paroisse
St Thomas à Kimbanseke
Archidiocèse de Kinshasa**

*JE POURRAI DE CE FAIT INFLUER SUR L'ÉDUCATION
AUSSI BIEN AU NIVEAU PROVINCIAL
QU'AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT CENTRAL.*

Dans les rues de Kinshasa, les gens ont de l'abbé José Mpundu l'image d'un prêtre révolutionnaire et contestataire. Ses prises de position dans les médias alimentent bien souvent les conversations de bistrot et les débats intellectuels. « Je m'implique dans la société civile avec des analyses pour changer les choses. Pour moi, la décentralisation créera plusieurs centres d'organisation et d'administration pour le bien-être de la population. Je pourrai de ce fait influencer par exemple sur l'éducation aussi bien au niveau provincial qu'au niveau du gouvernement central. Je verrai mon sens de participation s'accroître. Pour moi, l'image la plus claire de la décentralisation, c'est celle que me renvoie Exode, chapitre 18. Le beau-père de Moïse, Jéthro, lui fait remarquer qu'il en fait un peu



trop, il ne peut pas tout faire lui-même. Il doit responsabiliser les Juifs, quitte à ce qu'ils portent devant lui les affaires importantes...

Je pense que la décentralisation profitera à nous, Congolais, si elle est réelle, pas fictive. Si le pouvoir central respecte les droits des entités décentralisées et si les dirigeants des entités décentralisées ne se comportent pas comme des roitelets. Nous vivons déjà cela au niveau de l'Église, les paroisses ont une certaine autonomie, certains problèmes n'arrivent pas nécessairement au niveau du curé pour trouver une solution. Je crois cependant que dans l'immédiat la décentralisation ne changera pas grand-chose. »

DK/ICM



Aimé Rodrigue Nsuka

Chef coutumier à Bandundu

*IL FAUT D'ABORD UN RÉARMEMENT MENTAL
ET MORAL DES CONGOLAIS POUR
LEUR FAIRE ACQUÉRIR LE PATRIOTISME,
LE SENS DU DON ET DU PARTAGE.*

Aimé Rodrigue Nsuka est un « chef coutumier incorporé » car le groupement territorial sur lequel s'étend son pouvoir traditionnel fait aujourd'hui partie de la ville de Bandundu. « Pour moi, la décentralisation est un processus qui rapproche le pouvoir de la base, au lieu de le centraliser au sommet. Nous devons jouer le rôle de catalyseur.

Je serai heureux de gérer avec la population, les affaires publiques, dans la transparence, et aussi de faire connaître ses aspirations au sommet de l'État. Pour moi, les problèmes doivent être débattus pour trouver des solutions qui conviennent à tous afin de mettre tout en œuvre pour le bien commun. Je veux que le *Non* qui émane du peuple reste *Non*, et que son *Oui* reste *Oui*. Même si j'ai des doutes, nous n'accepterons de participer à la prise de décisions que si ceux qui prêchent la décentralisation réalisent ce qu'ils disent. Or, dans le contexte actuel, avec les ordres qu'ils reçoivent de l'Occident, je n'y crois pas. Je doute aussi de la maturité de la population. Je pense que les Congolais ne sont pas bien préparés à la décentralisation. Avec les 26 provincettes, ça risque d'amener le pays au chaos et au déchirement à cause du tribalisme. Bref, je n'attends pas de miracles de ce processus. Je pense que la décentralisation ne nous apportera pas grand-chose.

Je crois que le moment n'est pas propice. Il faut d'abord un réarmement mental et moral des Congolais pour leur faire acquérir le patriotisme, le sens du don et du partage. Regardez les élus du peuple, ils travaillent maintenant pour leur propre compte. Ils ne font rien pour promouvoir le développement du peuple. »

DT/ICM

Déogratias Vale

**Secrétaire exécutif de la société civile
de la province orientale**

*FINALEMENT JE CROIS QUE LA DÉCENTRALISATION
RENFORCERA PLUTÔT L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT.
LES AUTORITÉS NE SE RENDENT PARFOIS PAS COMPTE
DE L'URGENCE DES PROBLÈMES DES POPULATIONS.*

« Dans notre pays, tout est décidé à Kinshasa. La décentralisation offre l'opportunité de rapprocher les populations des dirigeants. Ceux-ci pourront répondre à leurs préoccupations, sans avoir à recourir à la capitale. Les initiatives n'émaneront plus des bureaux climatisés, mais des aspirations profondes du peuple. La décentralisation favorisera la prise en compte des besoins réels des populations, celles-ci se sentiront ainsi plus concernées par le développement de leur entité.

Nous aurons des interlocuteurs valables sur place et la croyance que ce qui est national ne doit venir que de Kinshasa disparaîtra.

Nous aurons un bon outil de contrôle des autorités et nous saurons enfin qui fait quoi pour qui. Mais tout cela n'est possible qu'avec la bonne gouvernance et la rigueur dans la gestion de la chose publique. La lutte contre l'impunité et la corruption doit être notre cheval de bataille. Les réformes de la justice, de l'armée et de la police doivent suivre sans quoi, la décentralisation ne servira à rien. Finalement je crois que la décentralisation renforcera plutôt l'autorité de l'État. Les



autorités ne se rendent parfois pas compte de l'urgence des problèmes des populations. Dans certains endroits, il n'y a ni policiers ni militaires pour sécuriser les personnes et leurs biens, protéger les frontières. En réalité je pense que l'esprit des Congolais doit aussi être *décentralisé* pour éviter la résurgence du tribalisme. »

PM/ICM



Patient Bagenda

Secrétaire général de l'ONG Comité anti-bwaki et ancien président de la société civile à Bukavu

LA DÉCENTRALISATION NE S'OPPOSE NULLEMENT À L'UNITÉ NATIONALE; AU CONTRAIRE, ELLE LA RENFORCE EN MINIMISANT LES ÉVENTUELLES FRUSTRATIONS ET EN FAVORISANT L'ÉMERGENCE DES CENTRES DE DÉCISIONS DANS LES PROVINCES

« Pour moi, la décentralisation est avant tout la possibilité pour les populations de voir que les ressources générées localement leur sont directement profitables. C'est aussi la possibilité pour elles d'obtenir localement des réponses à leurs revendications et d'être consultées pour les décisions à prendre concernant la vie au village et le développement local.

Mon rôle, comme celui des activistes de la société civile, devra évoluer avec la décentralisation. Nous avons le devoir de nous impliquer dans cette nouvelle réalité afin d'accompagner la population. Nous avons aussi le devoir d'approcher les acteurs politiques, car ils ont besoin de formations et d'informations sur le fonctionnement et les exigences de cette décentralisation. Ils ont besoin que la population, à travers des structures et acteurs désintéressés, propose des alternatives fiables en matière de gestion de la chose publique, de programmes concrets répondant aux attentes des populations et de vision du développement local. Nous avons à assurer un rôle important de contrôle de l'action politique, notamment en ce qui concerne la définition et l'exécution des budgets dans les entités décentralisées, la gouvernance locale et le respect des valeurs telles que la paix, la justice, la démocratie, les droits de la personne et le développement.

Nous avons l'obligation, en tant qu'acteurs sociaux, d'être prêts pour assumer ce rôle. C'est l'aboutissement du combat que nous menons depuis de nombreuses années; c'est le rôle de chaque citoyen qui veut que le peuple congolais retrouve sa dignité.

La décentralisation est réellement une bonne chose pour les Congolais. Le pays est vaste et les spécificités au niveau des provinces sont réelles. La décentralisation ne s'oppose nullement à l'unité nationale; au contraire, elle la renforce en minimisant les éventuelles frustrations et en favorisant l'émergence des centres de décisions dans les provinces.

PL



Espérance Musafiri
Députée provinciale à Kisangani
Elue de la circonscription de Djugu (Ituri)

CITOYENS ET AUTORITÉS SERONT TOUS ACTEURS ET CONSCIENTS DE LEURS RESPONSABILITÉS RESPECTIVES DANS LEUR COMMUNAUTÉ

« La centralisation du pouvoir marginalise les provinces et localités éloignées du centre de décision, et crée de ce fait un déséquilibre. La décentralisation changera les choses, car son objectif premier est de réformer l'État. Nos populations sont dirigées par des chefs qui n'ont pas de réel pouvoir pour répondre à leurs besoins ou leurs problèmes. Les autorités de Kinshasa sont trop loin pour savoir que telle localité manque de centres de santé, d'écoles, de routes ou d'adduction en eau. Il faut des responsables à la base, dotés de prérogatives réelles.

Je suis députée à Kisangani, c'est déjà la décentralisation. Mais je suis toujours loin de ma base de Djugu. Je devrais être près d'eux. Grâce à la décentralisation, nous travaillerons ensemble pour trouver des solutions aux problèmes de notre circonscription. Je pense qu'à ce moment-là, la population ne sera plus attentiste. Citoyens et autorités seront tous acteurs et conscients de leurs responsabilités respectives dans leur communauté. J'espère que la décentralisation rendra la population et les dirigeants plus soucieux de l'amélioration des conditions de vie de leur localité car ils seront obligés d'y vivre en les transformant. »

PM/ICM

Pour une nouvelle citoyenneté locale

Olivier DONNET

L'option constitutionnelle pour une administration décentralisée participe d'une dynamique qui vise à reconstruire le pays et consolider la paix, en plaçant les citoyens au centre de la gouvernance des affaires publiques.

C'est un des principaux enjeux de la réforme de l'État. Bien plus que de rapprocher l'administration des administrés au niveau de la province et des localités (avec la future mise en place des ETD), il s'agit de promouvoir une nouvelle citoyenneté. C'est un enjeu complexe à relever mais capital. Il est une exigence pour la réussite du processus lui-même.

De fait, la décentralisation redonne du pouvoir et des responsabilités aux populations en considérant qu'elles ne peuvent plus être exclues de la conception ni de la mise en œuvre des politiques publiques, à tout le moins, locales. Depuis des décennies, aucune politique publique n'est venue répondre aux besoins des citoyens du pays. En redonnant aux populations des pouvoirs de décision dans les affaires qui

les concernent, la décentralisation cherche à reconnaître les citoyens, leurs aspirations, ainsi que leur droit à une participation directe aux prises de décisions.

Trois figures essentielles du « citoyen nouveau »

Un citoyen outillé pour mettre en marche la démocratie locale

L'administration du territoire sera en charge d'organes, élus localement par les populations, à qui ils devront rendre des comptes sur leur action. Le citoyen qui jadis « subissait » les politiques décidées d'en haut par l'administration centrale se retrouve responsabilisé.

Un citoyen valorisé dans son rôle économique

La décentralisation vise à reconnaître les « affaires locales », c'est-à-dire les affaires dont les populations peuvent s'occuper, ce qui implique de facto la reconnaissance du rôle moteur du citoyen en matière économique. Qu'il s'agisse de la planification du développement ou bien

de la promotion des initiatives locales, la décentralisation responsabilise économiquement le citoyen. Ce processus doit s'accompagner par ailleurs d'un partage équitable des ressources sur l'ensemble du territoire avec la garantie que des investissements locaux seront réalisés.

Une identité citoyenne en construction et des mentalités qui changent

Comment imaginer une responsabilisation politique et économique locale sans valorisation des savoir-faire locaux, sans renforcement des identités locales et sans consolidation du tissu social dans les entités territoriales décentralisées? La décentralisation doit se fonder sur les initiatives des acteurs locaux. Elle exige un nouveau dialogue entre les autorités et les citoyens. Initiative, participation et communication sont autant d'éléments qui se rapportent à des problématiques sociales et culturelles. Les entités territoriales décentralisées seront des « personnes morales. » A ce titre, elles seront constitutives d'un espace identitaire et culturel spécifique qui devra dialoguer avec l'extérieur : les autres ETD, la province, l'administration centrale, les collectivités territoriales des pays du Nord (à travers la coopération décentralisée). Cette responsabilisation implique d'immenses changements d'attitudes et de modes de faire. D'administrés à citoyens, de passifs à actifs, le citoyen doit progressivement se saisir de ses nouveaux pouvoirs. Initiative, participation, civisme sont les nouveaux termes auxquels le citoyen doit donner sens pour investir la décentralisation et comprendre ses enjeux.

Ceci sous-entend que la population soit capable de jouer ce rôle. Cette notion de capacité ne se réfère pas seulement aux aspects matériels. Elle renvoie également à la nécessité pour le citoyen d'être informé, de comprendre, de connaître. Il doit aussi disposer des outils requis et des espaces de participation qui lui permettent de saisir de nouvelles responsabilités.

Dans ce sens, la décentralisation ne peut s'engager sans un énorme travail de communication, de sensibilisation, de formation et de mobilisation des citoyens dans tout le pays. Il en va de la faisabilité même du processus et de ses chances de succès. A défaut, la réforme de l'État restera « lettre morte. »



Défense publique d'un projet dans le quartier Kasavubu, Kimbanseke, Kinshasa | © Olivier Palata/CTB

4 questions pratiques

DÉJÀ PENSÉ MAIS PAS ENCORE APPLIQUÉ, LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION SOULÈVE DES INTERROGATIONS.

Olivier BAILLY



Lubumbashi | © Colin Delfosse

1 Les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) seront-elles suffisamment financées pour réaliser les nombreuses missions qui leur sont dévolues ?

A ce jour, la réponse est claire : NON.

Deux mécanismes de redistribution alimenteront les ETD : la redistribution de 40% des recettes des Provinces et la Caisse Nationale de Péréquation, financée par 10% des recettes du pouvoir central. Cette caisse, supposée soutenir les ETD dans les travaux lourds comme la construction de routes, existait déjà dans les précédentes lois de décentralisation mais n'a jamais fonctionné. Aussi, M. Pierre Mbwebwa, professeur d'économie et développement des Facultés Catholiques de Kinshasa, conseille aux ETD de compter d'abord sur elles-mêmes. D'autres sources de revenus existent: le développement de partenariats public-privé et l'augmentation de recettes fiscales propres via les taxes et les impôts. *Depuis plusieurs années, l'Etat a perdu l'habitude de recouvrer ces impôts et le Congolais celle de les payer. (...) La politique fiscale doit étendre sa base de payeurs, même si la somme n'est pas importante au début.*

Les ETD disposent à ce titre de plusieurs leviers de collecte : des taxes partagées avec les provinces et des taxes spécifiques, prélevées sur les matières locales non imposées par l'État, ainsi que les produits financiers des services et des prestations.

2 Demain qui paiera le salaire des professeurs ?

Actuellement, c'est une organisation centrale, la Direction du Service de Contrôle de la Paie des Enseignants (SECOPE), qui coordonne et gère les paiements du personnel enseignant. Elle contrôle notamment la base de données des postes existants et enregistre tous les changements intervenus sur le terrain.

Avec la décentralisation, les enseignements maternel, primaire, secondaire, professionnel, spécial, formel et non-formel dépendront des provinces, tandis que le supérieur, les universités et l'inspection scolaire resteront dans le giron de l'Etat.

Les professeurs des enseignements autres qu'universitaire et supérieur deviendront donc des fonctionnaires provinciaux.

Les implications financières de ce transfert sont énormes car le secteur de l'enseignement représente un coût considérable pour les pouvoirs publics. A terme, environ 80% des agents dont les salaires seront payés par les provinces, environ 250 000 personnes, fera partie du secteur de l'éducation.

Aujourd'hui, les provinces sont incapables d'assumer ces dépenses. Dans l'immédiat, il est donc impensable et non souhaitable de mettre fin au système centralisé de versement des salaires. Celui-ci devra être réformé avec un transfert d'argent correspondant à la nouvelle charge des provinces. Le rôle de la SECOPE après la décentralisation n'est cependant pas encore clarifié.

Par ailleurs, les parents participent toujours largement au financement de la scolarité de leurs enfants. La gratuité de l'enseignement primaire instauré par la Constitution représente une économie pour les parents de deux ou trois dollars l'année, soit les frais officiels de l'école autorisés par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel. Mais en réalité et sans comptabiliser les frais indirects, les dépenses annuelles moyennes par ménage sont de 13.5 USD pour un élève de primaire. Si cette source devait se tarir, il serait difficile, voire impossible, pour l'État de maintenir le fonctionnement de l'enseignement dans le pays.



Réhabilitation d'une école par la CTB à Kibangu



Forêt de l'Ituri | © Philippe Reynaers/Greenpeace

3 Le découpage administratif entraînera-t-il des inégalités, notamment de ressources économiques, entre provinces ?

En théorie, si l'État central ne joue pas son rôle, cela semble inévitable. Car les richesses ne sont pas réparties de manière égalitaire et donc les ressources économiques ne le seront pas non plus. Les provinces du Katanga, du Bas-Congo et de Kinshasa seraient les seules capables d'assurer leur autonomie financière dans l'état actuel des choses. Avec la responsabilisation des acteurs régionaux et locaux, le pays mise sur les effets bénéfiques de la décentralisation : l'émergence de nouvelles initiatives privées et la réorganisation des finances des provinces et des ETD. Selon le professeur Mbwebwa, *l'esprit de la décentralisation, libèrera les provinces de la mainmise de Kinshasa sur les leviers de décision. Les protagonistes territoriaux seront alors capables d'identifier les capacités de leur province et de développer tout leur potentiel encore inexploité.*

Par exemple, les gens du fleuve, des terres fertiles, considèrent qu'ils n'ont rien parce que leurs sols ne recèlent pas de métaux précieux, constate le professeur Mbwebwa. Mais ils pourraient nourrir tout le pays (...) Le Congo est diversifié et je ne vois pas d'endroit où il n'y a rien à faire. Cette dynamique s'appuierait sur la bonne gouvernance indissociable à la décentralisation : gérant des espaces plus réduits, les élus devraient rendre des comptes aux électeurs. Cette réforme poussera les gestionnaires à travailler dans l'intérêt général. *La décentralisation existe dans chaque pays. Elle est partout différente et nous devons inventer la nôtre* conclut Pierre Mbwebwa.

4 Dans le cadre de la décentralisation, comment concilier les rôles coutumiers et administratifs ?

Deux types de structures coexisteront : la chefferie et le secteur. La chefferie est une organisation traditionnelle tandis que le secteur est une organisation moderne regroupant les petites structures traditionnelles qui ne peuvent prétendre au rang de chefferies. Ce niveau de décision sera donc la base de la décentralisation avec une responsabilité considérable : gérer l'Etat civil (les naissances, décès, nationalités, etc.). Un conflit avec l'Etat moderne est-il à craindre ?

Depuis la loi de 1933 qui organise les chefferies, les structures coutumières font



Route Opala, Kinsangani
© Hervé Corbel/CTB

partie de l'organisation administrative. Selon le professeur Mbwebwa, ceci explique pourquoi le pouvoir coutumier n'a jamais été en conflit avec l'institution politique moderne. En effet, le chef coutumier est payé comme un fonctionnaire et se trouve incorporé dans l'organisation administrative. Il obtient cependant son « poste » par héritage, à l'inverse du chef de secteur qui est élu. Tous deux travaillent avec un conseil exécutif qui est également élu.

Cette harmonie apparente entre structure administrative et traditionnelle soulève tout de même quelques questions : les chefs coutumiers dans la nouvelle Constitution ne répondent pas de leurs actes (ce seront les échevins, leurs adjoints, qui le feront pour eux.) Cette position peut donner l'impression de dictateurs locaux intouchables, soumis ni à la sanction du vote populaire, ni à celle de l'Etat. Selon Josaphat Balegamire, doctorant de l'université de Leuven (KUL) spécialisé dans les relations entre chefs coutumiers et administration, *chefferie et démocratie sont tout à fait compatibles. C'est même l'enjeu de l'Afrique de demain. Mais le Congo est trop pressé et n'accorde pas aux chefferies la parole sur des problèmes centraux où leur expérience serait utile, comme la question de la nationalité... Il faut dès lors repenser l'articulation, la place du coutumier dans l'organisation administrative.*

Par ailleurs, les 5000 tribunaux coutumiers sur le territoire devront aussi être pris en compte. *Ils ne sont même pas reconnus dans l'ossature judiciaire congolaise,* constate Josaphat Balegamire. *Cela n'empêche pourtant pas la population d'y recourir.* Mais comment les intégrer dans un système judiciaire réformé ? Une des solutions préconisées seraient de coupler les deux logiques. Ainsi, le PNUD envisage des moyens pour relier le système judiciaire officiel aux tribunaux traditionnels. Cette jonction permettrait, selon M. Babacar Cissé, directeur du PNUD Congo, d'amener une *justice au niveau local et au niveau provincial.*

La décentralisation aiguise les appétits

Pascal LAVIOLETTE

CORRUPTION, CRISE DE LÉGITIMITÉ, RÉSTANCES AUX CHANGEMENTS, ABSENCE DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS... DE NOMBREUX MAUX AFFECTENT LES PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION EN AFRIQUE. AU RISQUE DE VOIR LES EFFETS ESCOMPTÉS (MEILLEURE GOUVERNANCE, IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE) RÉDUITS À NÉANT ?

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest expérimentent depuis le début des années 90 des politiques de décentralisation. Des chercheurs, essentiellement sociologues ou anthropologues, ont mesuré l'importance d'observer sur le terrain la mise en œuvre et les effets d'un processus censé apporter autonomie, pouvoir et responsabilité à de nouvelles autorités locales. Les pays-laboratoires (Bénin, Burkina Faso, Mali, etc.) offrent quelques enseignements de nature à évaluer la distance qui sépare parfois les objectifs des résultats. Autrement dit, l'appropriation de la décentralisation par les populations diffère çà et là des prévisions parce que cet outil d'enracinement de la démocratie et de la participation crée

de nouveaux espaces où émergent des acteurs originaux et des pratiques sociales inédites. Dans le contexte singulier de la décentralisation, les villes et les localités deviennent le théâtre d'expériences sociales nouvelles liées au déplacement ou à la démultiplication de certains enjeux nationaux. Pierre-Joseph Laurent, anthropologue belge, a détaillé ce phénomène. Pour lui, un personnage, le big man, profite de l'absence d'un cadre étatique sûr et s'impose à un groupe par son charisme et non plus par héritage. Ce nouveau leader acquiert du pouvoir en accaparant des ressources au départ d'une rente, une rente qui implique des échanges entre les espaces public, privé et collectif. Le big man établit

alors solidement son pouvoir sur la puissance de son pôle d'accumulation, sur sa capacité à redistribuer aux membres des différents réseaux de courtisans qui gravitent autour de lui. Une posture qui déclenche inévitablement jalousie et rancœur au sein de son entourage.

Expérimentation de la démocratie locale

À Parakou, troisième ville du Bénin, cette lutte pour l'occupation de l'espace public réorganisé a d'ailleurs fait des victimes : le maire élu au premier suffrage universel en 2003 s'est opposé à un important notable à propos du marché rénové Arzèké, lieu de pouvoir symbolique... et d'importantes recettes fiscales. Le premier est toujours

accusé du meurtre d'un éminent juge, tandis que le second est décédé de mort suspecte au plus fort du conflit...

Souvent, les élections locales sont le théâtre d'affrontements entre personnages puissants tandis que les citoyens ordinaires se voient écartés des conseils municipaux. Et, contrairement aux dispositions juridiques, le maire concentre à lui seul les pleins pouvoirs. Comme l'explique Alain Kisito Metodjo, auteur d'une thèse sur la démocratisation au Bénin, *les institutions locales dans leur fonctionnement reproduisent les maux qui minent l'administration au niveau national : la bureaucratie, la politique de ventre, le copinage, l'opacité de la gestion... La lutte pour le pouvoir politique devient une lutte pour les richesses, comme dans l'appareil de l'État central.* L'élection des autorités locales repose essentiellement sur le clientélisme. La corruption devient mode de gouvernance : le suffrage est acquis en échange de faveurs et de services. On assiste à une marchandisation du vote.

Dans ces sociétés fraîchement démocratiques où l'État n'est plus le seul garant de l'autorité, le processus de décentralisation entraîne parfois des blocages. Comme le souligne le Dr. Issa Bakayoko, socio-anthropologue : *Au Mali, la décentralisation a créé un foisonnement d'institutions nouvelles mais les décrets d'application des attributions de pouvoir font défaut. Le conseil communal cherche à s'imposer aux institutions en place depuis des décennies. La gestion du foncier et les conflits qui en découlent illustrent un jeu de cache-cache entre les nouvelles normes étatiques et les normes coutumières : c'est une forme de pouvoir du moment qui s'impose. On utilise les deux registres du pouvoir selon les intérêts des acteurs.* Et d'ajouter : *L'opinion des populations est encore mitigée sur l'efficacité et la légitimité du pouvoir communal car beaucoup estiment que la mairie est une réalisation étatique ayant pour finalité de supplanter les conseils villageois.*

Corruption et autres freins à la décentralisation

À l'échelon local, l'incapacité de l'État à assumer ses services de façon satisfaisante a laissé le champ libre à d'autres modes d'organisation : de multiples formes de corruption règlent les rapports entre les citoyens et les administrations.

La corruption permet de comprendre l'État tel qu'il est.

Entretien avec le professeur GIORGIO BLUNDO¹

Votre approche diffère du discours habituel...

La corruption est considérée par les institutions internationales comme la manifestation de la mauvaise gouvernance. Mais cette approche nie l'importance des facteurs culturels. Nous ne pouvons pas nous limiter à considérer la corruption uniquement comme une transgression des normes, comme un abus d'une charge ou d'un bien public à des fins privées même si, objectivement, c'est cela la définition juridique.

Quel intérêt scientifique y a-t-il à observer ces pratiques ?

À travers les pratiques corruptives, nous arrivons à comprendre mieux l'État non pas tel qu'il se donne à voir mais l'État tel qu'il fonctionne concrètement et surtout comment il est perçu par les acteurs. Nous essayons de comprendre, sans vouloir ni accuser ni justifier, pourquoi la corruption est banalisée au quotidien et pourquoi en même temps elle est condamnée dans les discours. Pourquoi les gens s'érigent contre certaines pratiques qui, dans le même temps, sont extrêmement courantes.

Quels seraient les principaux enseignements ?

Nous avons constaté qu'il existe un réservoir de justifications qui tendent à transformer la corruption en quelque chose de presque positif ou en tout cas à la noyer dans d'autres pratiques sociales : celle de l'obligation de réciprocité, celle de l'obligation de l'entraide ou celle de la redistribution. Aussi, dans des situations où l'État ne verse pas les salaires, où les fonctionnaires sont peu ou pas rémunérés, on assiste à une privatisation du service public : l'agent se dit *puisque que l'État ne me donne pas les moyens, c'est moi qui vais faire marcher mon service.* Il utilise alors des transactions illicites pour pouvoir travailler : il peut acheter du carburant et utiliser son propre véhicule par exemple. De ce fait, il démontre à sa hiérarchie qu'il est efficace. Il y a une partie de gains personnels et une partie redistribuée, mais in fine une partie des gains permet à l'État de fonctionner localement.



¹ Coauteur avec Jean-Pierre Olivier de Sardan de *État et corruption en Afrique - Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, éditions Karthala, 2007.

Mais la corruption n'est pas le seul frein à la réalisation d'une décentralisation efficace, vecteur de démocratie et de meilleure gouvernance à l'échelon local. Si les entités décentralisées se voient attribuer des compétences nouvelles (développement économique, aménagement, habitat, urbanisme ; infrastructures, équipements, transports ; environnement, hygiène, salubrité), elles ne bénéficient pas toujours des ressources financières permettant de les assumer.

Sur le terrain, les nouvelles administrations communales disposent certes de l'autonomie fiscale leur permettant de percevoir impôts directs et

indirects afin de mener leurs politiques mais elles se heurtent aux populations qui résistent à ce changement, provoquant nombre de difficultés budgétaires. Les transferts financiers de l'État aux collectivités locales ne leur garantissent pas toujours un appui suffisant pour le développement de leurs politiques. Enfin, les nouvelles communes souffrent d'un manque de ressources humaines aptes à assumer les missions nées de la décentralisation. ■

¹ *Le big man local où la «gestion coup d'État» de l'espace public dans Politique africaine.*





“La crise alimentaire nous interpelle tous. Pour agir maintenant, on a besoin d’un cadre institutionnel.”

LA RÉFORME DU MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L’ÉLEVAGE PASSE NÉCESSAIREMENT PAR LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION. POUR ACCOMPAGNER CETTE ÉVOLUTION, LE CONSEIL AGRICOLE RURAL DE GESTION A ÉTÉ ÉLABORÉ POUR RELIER LES AGRICULTEURS DE LA BASE AVEC L’ADMINISTRATION.

© Alain Huart/CTB

Alice VAN DER ELSTRAETEN

Assistante junior auprès du Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural en RDC

Entretien avec Son Excellence le Ministre Provincial de l’Agriculture de la Province de Bandundu, Roger Pembe Coco et Paulin Osit, expert au Ministère de l’Agriculture et Coordonnateur du Plan de Développement Agricole de la Province de Bandundu.

Pouvez-vous expliquer ce qu’est le Conseil Agricole Rural de Gestion ?

SEM – Avec la décentralisation, l’État va transférer certaines de ses tâches à d’autres structures. Dans le secteur de l’agriculture, il s’agit du Conseil Agricole Rural de Gestion. Celui-ci fonctionne comme une structure de concertation unissant d’une part, les structures étatiques et d’autre part, la société civile, les associations de producteurs et le secteur privé. Ce partenariat nous semble indispensable car avec la décentralisation, nous devons nous rapprocher de la base, atteindre les paysans et les producteurs pour définir avec

eux les priorités d’une nouvelle politique agricole adaptées à nos réalités provinciales.

En quoi la réforme de l’État est-elle nécessaire au secteur agricole ?

SEM – L’État doit se recentrer sur son rôle régalien, c’est-à-dire mettre en place des lois, planifier et faciliter. Pour y arriver, il doit se désengager de tâches comme la distribution de semences, la vente d’engrais ou la mécanisation, car ce sont des tâches que le secteur privé peut mieux assumer. Dans le contexte actuel, il y a un réel déficit de professionnels de l’agricul-

ture mais, en même temps, un surnombre de fonctionnaires. Il faut mettre de l’ordre dans le secteur agricole et donc restructurer l’administration. C’est fondamental.

Comment le Conseil Agricole Rural de Gestion est-il configuré ?

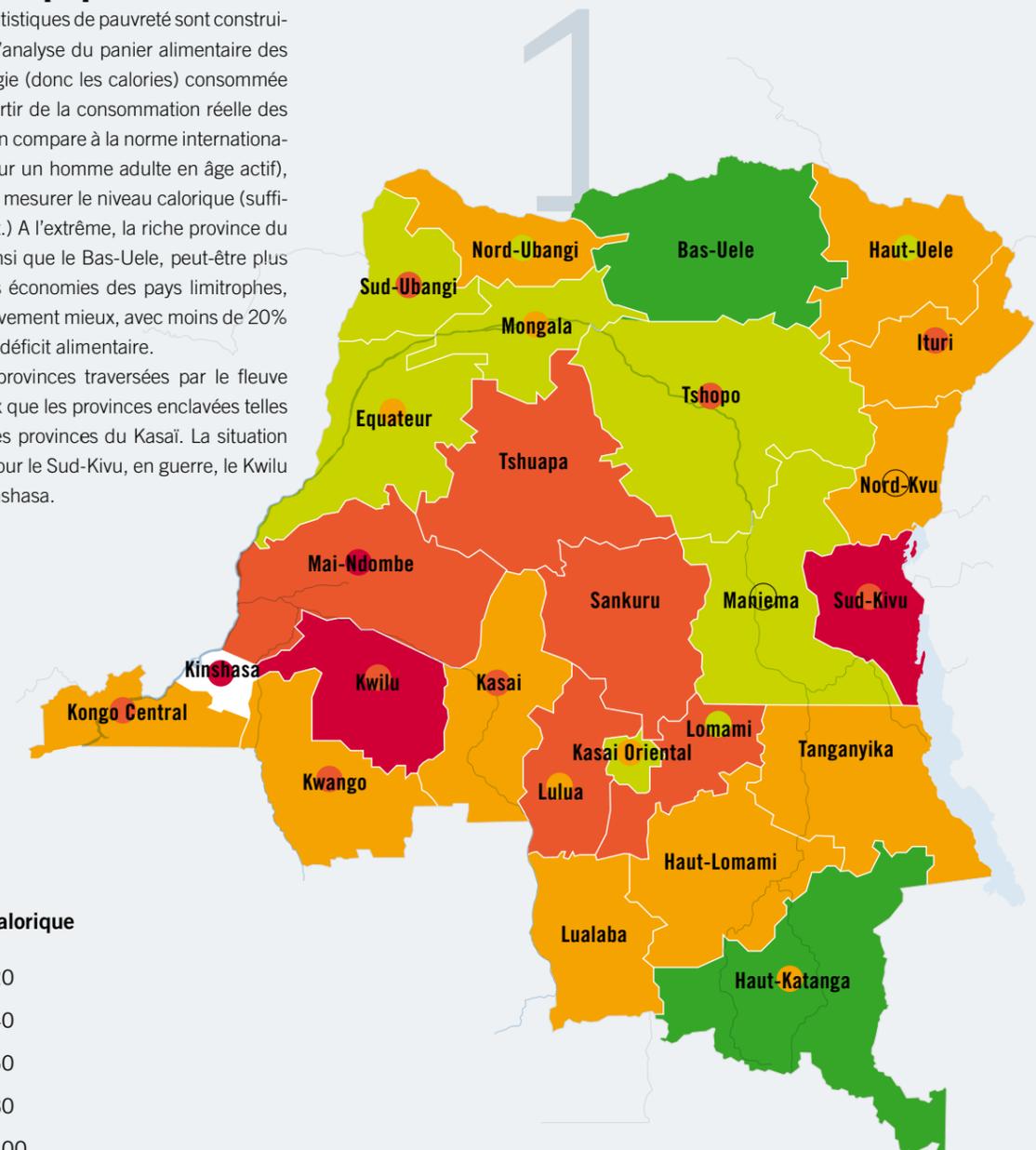
SEM – Un Conseil Agricole associe les différents acteurs du monde rural, à savoir l’administration, le secteur privé, les associations et syndicats paysans, les universités et les centres de recherche, soit la société civile au sens large. Mais je pense que nous pouvons encore aller plus loin et incorporer les chefs de villages, les militaires et les chefs de police. En impliquant les policiers, nous pouvons les responsabiliser.

3 cartes pour comprendre

Déficit alimentaire par province

La plupart des statistiques de pauvreté sont construites sur base de l’analyse du panier alimentaire des ménages. L’énergie (donc les calories) consommée est calculée à partir de la consommation réelle des ménages, que l’on compare à la norme internationale (3000 Kcal pour un homme adulte en âge actif), ce qui permet de mesurer le niveau calorique (suffisant ou en déficit.) A l’extrême, la riche province du Haut-Katanga ainsi que le Bas-Uele, peut-être plus tournées vers les économies des pays limitrophes, s’en sortent relativement mieux, avec moins de 20% des ménages en déficit alimentaire.

En général, les provinces traversées par le fleuve Congo font mieux que les provinces enclavées telles que les anciennes provinces du Kasai. La situation est inquiétante pour le Sud-Kivu, en guerre, le Kwilu et la capitale, Kinshasa.



% en Déficit Calorique



Des identités en construction permanente

La carte exprime la diversité des langues et des religions à l'intérieur du nouveau découpage, ainsi que la probabilité de rencontrer une personne qui dit appartenir au même groupe ethnique.

Le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique est une notion évolutive, absolument non figée dans le temps et l'espace.

De même, l'identité d'une personne s'écrit toujours au pluriel avec de multiples appartenances religieuses, linguistiques, claniques ou autres.

Les individus peuvent énoncer différemment leurs origines en fonction du lieu où ils se trouvent à un moment donné. Raison pour laquelle cette carte doit être considérée comme une photographie, juste un instantané de propos tenus par les personnes interrogées.

COMMENT LIRE LA CARTE ?

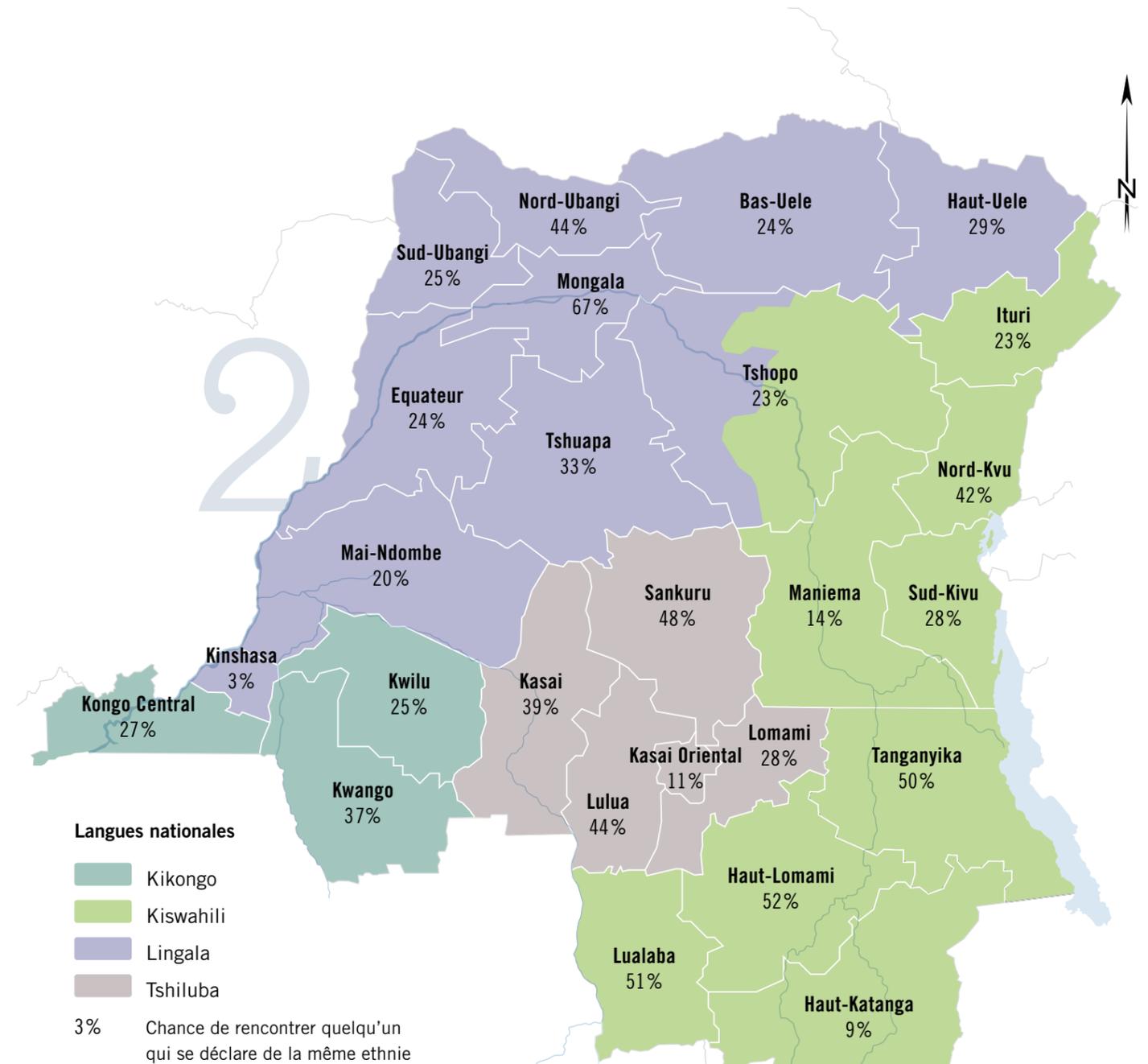
Des identités religieuses

Chaque nouvelle province présente un visage différent, et aucune n'est dominée par une seule religion. La diversité de cette palette témoigne des multiples trajectoires historiques des régions du pays et des influences culturelles variées qui marquent les populations.

Les catholiques présentent un poids plus grand dans l'Ouest, le Nord et les deux Kivu. Les protestants dominent plutôt au Sud et au Centre. On trouve d'importantes communautés musulmanes au Sud-Kivu, au Maniema et dans le Kasai. Le Kimbanguisme s'étend sur l'ensemble du pays, avec une prédominance au Kongo Central, dans les provinces limitrophes de l'Angola, l'ancien Kasai Oriental et la nouvelle province de Mongala. La catégorie des "autres" est loin d'être négligeable. On y retrouve pêle-mêle les cultures traditionnelles (culte des ancêtres, animisme, prophétisme...) mais aussi les mouvements apparus de manière massive au début des années 90 (Églises de Réveil, néo-pentecôtistes, Assemblées de Dieu, etc.). Cette dernière catégorie est omniprésente dans les deux anciens Kasai. Du côté oriental, plus des ¾ de la population ne se reconnaissent pas dans les religions dites organisées. A Kinshasa, presque la moitié de la population dit appartenir à la catégorie dite "autres".

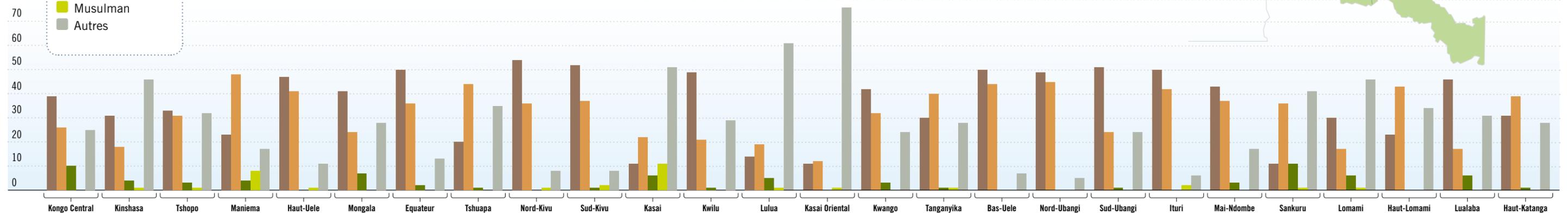
Des identités culturelles

Cette illustration informe sur l'appartenance déclarée à un groupe ethnique d'origine. Selon les données à la base de cette carte, il existerait 407 groupes ethniques différents au Congo. En moyenne, chaque nouvelle province comptera 50 groupes différents. L'indicateur de la probabilité statistique de rencontrer une personne appartenant à la même ethnie est fonction du nombre de groupes ethniques et de leur poids démographique. Cette probabilité varie entre 67% à Mongala et 3% à Kinshasa, où vivent 255 groupes ethniques différents. Avec le Haut-Katanga (9%) et le Kasai Oriental (11%), la capitale est l'un des centres les plus hétérogènes du pays, où aucun groupe ne dépasse 25% du total de la population. Par contre, les régions éloignées des villes apparaissent moins hétérogènes.



Religion pratiquée

- Catholique
- Protestant
- Kimbanguiste
- Musulman
- Autres

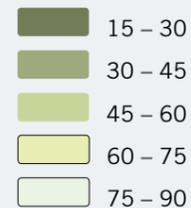


Scolarisation des enfants à l'école primaire par province

La scolarisation des enfants dépend d'un ensemble de facteurs, comprenant notamment le revenu des parents, et la distance de l'école à la maison. La carte présente le taux de scolarisation net, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans qui fréquentent l'école et l'ensemble des enfants de la même classe d'âge.

L'Objectif 2 du Millénaire pour le Développement prévoit un taux de scolarisation primaire de 100% vers 2015. En RDC, le taux net actuel est de 56%. Il atteint presque 70% dans les villes et 50% en zones rurales. Mais il existe de grandes disparités entre provinces. Ce taux n'atteint pas 30% au Kwango rural, alors que le Kongo Central, le Haut-Katanga, le Lomami, le Tanganyika et le Maniema, enregistrent des taux situés entre 60-75%. Notons encore que ni Kinshasa ni Lubumbashi ne se trouvent dans la liste des quatre villes les plus instruites.

Taux net de scolarisation primaire



SOURCES

Ces cartes ont été élaborées à partir d'une carte réalisée par Africover. (www.africover.org)
Les données proviennent des enquêtes dites 1-2-3 menées, en 2004 et 2005, sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la préparation du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP).
L'enquête a été exécutée par l'Institut National de la Statistique et l'Unité de Pilotage du Processus DCSR, en collaboration avec plusieurs instituts statistiques internationaux.
L'ampleur et la nature de l'enquête 1-2-3, en font une source d'informations sans précédent.
Les trois cartes de ce dossier présentent quelques interprétations issues de cette enquête.

RÉALISATION: Wim Marivoet et Tom De Herdt, Institut de Politiques et de Gestion du Développement (IOB), Université d'Anvers.

CONTACTS

COOPÉRATION TECHNIQUE BELGE (CTB)

Avenue Colonel Ebeya, 15-17
Gombe, Kinshasa – République Démocratique du Congo
T. + 243 81 89 46 611
E. representation.rdc@btcctb.org
Représentant Résident : *Manolo Demeure*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (DGCD)

Ambassade de Belgique
Building du Cinquantenaire, Place du 27 Octobre - B.P. 899
Kinshasa – République Démocratique du Congo
T. + 243 89 89 24 233 / +243 89 89 34 412
E. kinshasa@diplobel.be

Ministre-Conseiller à la Coopération au Développement : *Paul Cartier*

www.btcctb.org



Quelle sera la légitimité de ce Conseil ? Quelles seront ses prérogatives?

SEM – La légitimité viendra du principe de concertation. La prise de décisions se fera de façon concertée pour que les décisions soient appliquées par la majorité des personnes.

PO – Le Conseil Agricole Rural de Gestion est l'outil de mise en œuvre du Code Agricole dans le processus de la décentralisation. C'est là qu'il trouve sa légitimité.

Quel sera le rôle du Conseil dans la mise en œuvre du Code Agricole (donc la loi) ?

SEM – Si nous présentons la loi telle quelle, personne ne pourra la comprendre. Le Conseil Agricole est l'outil intégré à la base, qui permettra de vulgariser le Code et d'atteindre un maximum d'acteurs sur le terrain.

Quel est l'impact attendu ?

SEM – Nous attendons une participation maximale. Pour cette raison, le Conseil est hiérarchisé. Tout en haut, nous avons le niveau provincial, puis on descend vers le niveau des territoires, des secteurs, des groupements et enfin des villages. Si les avis et les décisions viennent de cette base élargie, elles seront plus facilement appliquées par cette même base. Je pense aussi que les conseils vont faire naître d'autres choses, qu'on n'aurait même pas imaginées. Toute l'économie du pays est basée sur le rural et l'agriculture, mais quelle est la place des agriculteurs dans la prise de décisions ? Jusque là insuffisante. Les conseils devraient permettre à de nouvelles structures de voir le jour. Je pense, par exemple, aux syndicats agricoles.

Combien de Conseils Agricoles Ruraux de Gestion pour la Province de Bandundu ?

SEM – Dans un premier temps, nous prévoyons d'installer environ 20 conseils : 18 au niveau des territoires, et 2 au niveau des villes. Au total, nous pensons atteindre 60 conseils pour la Province de Bandundu.

Objectifs fondamentaux d'un plan de développement agricole provincial

- 1 Renforcement des organisations paysannes
- 2 Recadrage de la mission de l'État et renforcement des services sur leur mission
- 3 Bonne gouvernance et gestion durable des ressources naturelles
- 4 Structuration et renforcement de la commercialisation et des infrastructures
- 5 Diffusion systématique des semences améliorées et des techniques de maintenance
- 6 Diversification et relance des cultures pérennes, qui assurent un revenu permanent aux familles

Quels ont été les obstacles pour la mise en place de ce Conseil ?

SEM – Il n'y a pas eu vraiment d'obstacles, mais plutôt des préalables que nous avons du respecter. Il fallait, tout d'abord, vulgariser le Conseil Agricole car la population adhèrera seulement si elle comprend son rôle. Nous avons déjà formé les inspecteurs des territoires à ce sujet. Aujourd'hui, nous attendons leurs feedback car nous devons vérifier si la base propose des modifications au texte initial. Par exemple, nous n'avons pas prévu la participation de la police et des administrateurs du territoire dans les Conseils mais, après concertation, nous avons constaté que leur présence était nécessaire.

Chaque province doit élaborer un plan de développement agricole. Le Bandundu est la première province à l'avoir élaboré et validé. Quel sera le rôle des Conseils vis-à-vis de ce plan ?

SEM – Les Conseils seront des accompagnateurs mais fourniront aussi des indicateurs pour pouvoir suivre et évaluer l'exécution du plan. Ils seront là pour critiquer la politique si elle n'est pas adaptée à la réalité locale.

Quelles sont les priorités pour la relance du secteur agricole dans le Bandundu ?

SEM – L'agriculture dans le Bandundu est dite de « subsistance » même si elle produit un surplus commercialisable. Nous devons agir pour augmenter le surplus et créer de nouveaux revenus pour la population. Nous avons besoin de nouvelles semences, mais aussi d'un renforcement des capacités institutionnelles, indispensable pour mieux servir la population.

Un autre problème est d'ordre foncier. Il y a un dualisme entre la loi foncière et les coutumes. On remarque, par exemple, que les chefs coutumiers font de plus en plus pression sur la population concernant notamment le paiement des redevances, qui est vraiment disproportionnée. Par ailleurs, les possibilités de transport, nettement inférieures à la demande, n'encouragent pas non plus la production. L'État doit faire des efforts pour l'agriculture, qui ne reçoit jusqu'ici que des budgets dérisoires. Les politiques ont beau dire que l'agriculture est leur priorité, on remarque que les moyens ne suivent pas.

PO – La crise alimentaire nous interpelle tous. Pour agir maintenant, on a besoin d'un cadre institutionnel : ce qui est le cas avec le Conseil Agricole, la loi sur la décentralisation et le Code Agricole. Tout ceci doit nous permettre de mettre en place une agriculture durable.

SEM – Au Bandundu, où un conseil provincial a été mis en place, le plan de développement agricole, a été validé par tous, et un portefeuille de projets a été attribué. Par la suite, nous espérons mettre cette expérience à disposition d'autres provinces afin de relancer l'agriculture dans tout le pays. ■

Le Code Agricole, le Plan Provincial de la Province de Bandundu et un document sur le Conseil Agricole Rural de Gestion sont disponibles dans les publications spéciales du site portail de l'agriculture en RDC: www.ngoma.cd.

Kisangani

une ville à la courbe
des cultures et des identités du pays

PERCHÉE AU NORD EST DU CONGO, LA VILLE DE KISANGANI PARAÎT LOIN DE KINSHASA. ET ELLE L'EST. PLUS DE 1.700 KM SÉPARENT LES DEUX VILLES. LE VOYAGE DURE PLUSIEURS SEMAINES.



Olivier BAILLY

Et pourtant, le fleuve Congo, tel une épine dorsale dans le haut du pays, relie ces cités : Kinshasa-Kisangani se parcourt en deux jours avec un bateau performant. A Kisangani, le fleuve refuse de porter les bateaux plus loin, mais à trois kilomètres de ce point de rupture, la rivière Tshopo accepte de prendre le relais. C'est entre ces deux cours d'eau qu'un petit village a émergé au XIX^e siècle.

Kisangani s'est construit par le rassemblement des communautés avoisinantes de la région. Ces peuplades diverses se sont installées dans la ville selon une logique imparable : elles fixaient leurs installations là où aboutit la voie reliant Kisangani à leur milieu d'origine.

Ce patchwork de populations s'est même amplifié lors de la Seconde Guerre mondiale. La capitale de la Province Orientale était alors utilisée comme base arrière face au Soudan et l'Ouganda allemand. Elle a accueilli de nombreux Congolais de tout le pays. Ce qui a renforcé cette identité multiple qui prévaut à Kisangani. *Certes, il y a eu dans la ville, selon les étapes de son développement, des groupes ethniques privilégiés lors de leur immigration et qui ont à certains moments, détenu des positions dominantes sur le plan commercial, professionnel ou politique*, soulignait le professeur Benoît Verhaegen mais ces situations ne furent jamais absolues, ni durables. Jusqu'aujourd'hui (NDLR : ces écrits datent de 1990), les traits caractéristiques de la ville sont l'ouverture à l'égard des nouveaux arrivants, une composition ethnique hétérogène et un brassage culturel intense.

Cette mixité se retrouve dans les langues et les religions pratiquées. Le swahili et l'islam venus de l'Est ont rencontré le lingala et le catholicisme, issus de l'Ouest et de Kinshasa.

Jean Omasombo Tshonda, chercheur au Musée Royal de l'Afrique central à Bruxelles, a vécu dix ans à Kisangani, il évoque une ville « coloniale et point de rencontre des cultures musulmane et chrétienne, soudanaise, bantoue et nilotique qui est restée un centre attractif des populations du Nord-Est du Congo. Puisque aucune ethnie ne peut prétendre en être propriétaire. La ville appartient à tous. Cet aspect permet à l'étranger de s'y sentir bien. »

Avec tout le pays (ou presque !) représenté dans un si petit espace, sans dominante ethnique forte, le nationalisme congolais s'était forcément donné rendez-vous à Kisangani, et ce pour le meilleur comme pour le pire. Elle deviendra le fief politique d'un certain Patrice Lumumba.

La suite est connue. Les troupes de Léopoldville détruisent la ville en 60. Quatre ans plus tard, la rébellion marxiste des Simba est arrêtée par les parachutistes belges. En 1966, les partisans de Tshombe se révoltent contre Mobutu à partir de Kisangani. La ville connaît une décennie sanglante qui en appellera une autre dans les années 90.



Entre ces deux périodes de conflits, Kisangani ne profite guère du règne de Mobutu. Dans la foulée de la «zairisation», les commerces de bois et de café font faillite et la forêt regagne les terrains délaissés. Les périodes d'instabilités au Soudan et en Ouganda ne favorisent pas ce secteur. L'université de la ville, créée en 1963, ne reçoit quasi aucun soutien. Aujourd'hui encore, elle s'assimile plus à une roue qui distribue quelques salaires qu'à un centre performant du savoir. Pourtant, dans les années 80, l'économie se développe. La Sorgeri, une usine à savon, s'installe



Kisangani centre ville | © Hervé Corbel/CTB

dans la ville. Une autre de textile, la Sotexki, fait de même. Deux brasseries (la Bralima et l'Unibra) arrosent le Nord Est du pays. La situation n'est pas pour autant à la prospérité. Devant faire face à une conjoncture difficile, 84 entreprises de la ville ferment leur porte en 1989 !

Ville-carrefour, ville cul-de-sac

S'il y a un frémissement de reprise économique durant ces années, les guerres à répétition l'auront étouffé dans l'œuf. Mais bien que terriblement destructeurs, les conflits n'expliquent pas à eux seuls les difficultés de la ville. Celle-ci fonctionne comme un thermomètre de l'état de santé du Congo. S'il est sain, efficace, la ville prospère. S'il peine à investir dans ses structures, la ville souffre.

L'explication tient notamment à la position géographique de la ville. A l'inverse de Lubumbashi qui dispose d'une économie de matériaux lourds, Kisangani vend essentiellement du transport, du transfert de marchandises par voies fluviales ou terrestres. Le cœur économique de Kisangani bat en fonction de la qualité de ses artères. Or, les routes, mal entretenues, détruites par la guerre, sont de plus en plus impraticables. Paradoxalement, de ville-relais, Kisangani est devenue et tend à rester une ville enclavée. L'espoir d'un renouveau rapide subsiste pour

tant. Une sécurité fluviale complète du fleuve Congo permettrait d'acheminer beaucoup de produits de ou vers Kinshasa. La route Kisangani-Lubutu vers l'Ouganda et le Rwanda est asphaltée jusqu'à Oso. La route en terre battue de l'Ituri vers Bunia est actuellement en reconstruction.

Avec des voies de communication étendues, Kisangani pourrait à nouveau rayonner dans la région. Le professeur Jean Omasombo Tshonda en est persuadé. « Le Sud Soudan est totalement enclavé. L'ouest de l'Ouganda l'est également. Kisangani pourrait redevenir une voie rapide pour amener de gros chargements de biens vers ces régions. C'est vrai aussi pour le Rwanda car une route est asphaltée jusque Goma. Il existe aussi une bonne route qui va au Maniema. Un chemin de fer existe sur 120 kilomètres, entre Kisangani et Ubundu. » Que demander de plus ? La stabilité dans la région. Kisangani ne peut pas se targuer de posséder un sol regorgeant de matières premières convoitées. Cependant, son potentiel en matière de transports pourrait en faire un lieu incontournable du transit de marchandises. Et une étape obligatoire pour le développement du Congo. Sans parler de ses ressources humaines et culturelles. Un autre type de richesse trop souvent inexploité. ■

- 1 B. Verhaegen, introduction, Ville de Kisangani.
- 2 La nationalisation des compagnies étrangères en territoire zaïrois.
- 3 Benoît Verhaegen, *Femmes zaïroises de Kisangani, combats pour la survie*, Enquêtes et documents d'histoire africaine, Centre d'Histoire de l'Afrique, UCL, 1990



Les femmes à Kisangani et en Province

Jadis, Kisangani était connu pour sa fête, son ambiance. Pour ses femmes. A l'intérieur du Centre Extra Coutumier (CEC), les colons toléraient les VTS, les «femmes vivant théoriquement seules.» Elles rendaient la vie moins pénible aux célibataires qui constituaient la main-d'œuvre des chantiers du centre. De 1939 à 1943, ces femmes libres représentaient plus de 30% des femmes adultes dans le CEC et... 20% du budget du centre. La réputation erronée des femmes volages de Kisangani vient en partie de là.¹

Le statut VTS a été aboli, mais cinquante ans plus tard, la prostitution est toujours très présente dans la ville. Par ailleurs, les femmes de Kisangani sont aussi victimes de violences sexuelles. En avril 2008, le Collectif des ONG des femmes soulignait une recrudescence des viols dans la ville et dans la province. Observation corroborée par les chiffres de la responsable provinciale du Fonds des Nations-unies pour la population : 1.966 cas ont été recensés en 2007 dans la Province, soit le record au Congo derrière le Nord Kivu.²

Mais réduire les femmes de Kisangani aux violences sexuelles serait injuste. Piliers de la vie quotidienne par leur rôle dans l'éducation et l'économie de la région, elles s'organisent pour défendre leurs droits et convictions. Le Cadre Permanent de Concertation de la Femme congolaise (CAFCO) réunit, depuis 2006, des associations féminines toutes tendances politiques confondues. Il a récemment interpellé la MONUC sur les enjeux de la sécurité de la ville.

Déçues du peu de femmes élues députées (alors que «la coalition des femmes de la province Orientale» s'était mobilisée autour du scrutin), le CAFCO a également demandé que des postes de premier plan dans la gestion du pays soient confiés aux femmes des provinces. Nous sommes loin du compte : lors des élections législatives de 2006³, 42 femmes à peine, dont cinq de la Province Orientale, furent élues au Parlement. Sur 500 postes disponibles...

- 1 Benoît Verhaegen, *Femmes zaïroises de Kisangani, combats pour la survie*, Enquêtes et documents d'histoire africaine, Centre d'Histoire de l'Afrique, UCL, 1990
- 2 RDC : *Violences sexuelles à Kisangani - le collectif des ONG féminines dénonce la recrudescence des cas*, Radio Okapi / LP, 18 avril 2008
- 3 Le point de vue d'une Congolaise, *Genre et élections législatives nationales / Juillet 2006 en RDCongo*, Julienne Nzugu Feza, http://www.atol.be/docs/ebib/genre_et_legislatives_juillet_2006_rdc.pdf

“Partir des ressources naturelles n'est pas une stratégie de développement”

Olivier BAILLY

AVEC LA DÉCENTRALISATION, LA PROVINCE ORIENTALE SERA DÉCOUPÉE EN QUATRE PROVINCES : TSHOPO, HAUT-UÉLÉ, BAS-UÉLÉ, ET ITURI. KISANGANI DEVIENDRA LE CHEF LIEU DE LA PROVINCE DE LA TSHOPO. AU-DELÀ DE CE NOUVEAU TITRE, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Brasserie Skol à Kisangani | © Marc Schlossman/Panos Pictures

Entretien avec Jules Likunde Bamela, conseiller en développement économique local et en développement institutionnel et Charles Nach Mback, docteur en droit à l'Université Montesquieu Bordeaux IV (France) et à présent, responsable de projet pour la CTB à Kisangani.

Que vont gagner Kisangani et les nouvelles entités avec la décentralisation ?

JULES LIKUNDE BAMELA (JLB) – Précisons d'abord que la proposition de division en quatre provinces date du temps de l'indépendance. Kisangani est une ville très importante pour toute la province puisqu'elle en constitue le carrefour commercial. Cette dimension économique n'est pas nouvelle, elle existe depuis l'époque coloniale et il y a l'espoir que la province Tshopo renforce cette position par une meilleure gouvernance. L'exploitation du bois et de gisement de fer à 125km de Kisangani sera concentrée dans la province, mais les exploitations artisanales de diamants et d'or chevaucheront les provinces de la Tshopo et de Bas-Uélé. Il peut y avoir des pertes pour des ETD mais au niveau du pays, il s'agit plutôt d'une nouvelle répartition des revenus, d'une entité à l'autre.

CHARLES NACH MBACK (CNM) – La Province Orientale telle qu'elle est aujourd'hui représente la France en termes de superficie pour une population estimée à plus de 12 millions d'habitants.

Même subdivisée, la question d'une administration de proximité restera un défi à relever. C'est alors que la décentralisation infra-provinciale pourra apporter une valeur ajoutée si elle permet à la population d'avoir des structures administratives proches d'elle. Sur le plan de la technique administrative et de la gouvernance, la division reste pertinente.

Quelles seront les ressources de la province pour subvenir à ses besoins ?

CNM – Cette question renvoie à un gros problème que nous avons en matière de réflexion de notre développement. Nous partons des ressources pour fixer nos ambitions, alors qu'il faudrait adopter la démarche inverse. Les collectivités au Congo sont peuplées d'habitants suffisamment volontaires et travailleurs pour qu'on appuie le développement qu'ils se choisiront.

La décentralisation attend les initiatives alors ?

CNM – Non. Mais partir des ressources du sol n'est pas une stratégie de développement. Le

vrai préalable est un diagnostic organisationnel et institutionnel de toutes les entités pour établir un état des lieux des ressources et définir les ambitions. Il faudra aider les populations à mieux formuler leurs objectifs, à planifier leur développement et à mieux mobiliser les ressources. Certaines existent, d'autres doivent être trouvées, d'autres encore doivent être puisées ailleurs. Mais pour moi, la question des ressources n'est pas centrale. Le fait qu'on ait des ressources potentielles est un atout mais ce n'est pas la base de réflexion pour le développement. Kisangani est déjà un chef-lieu, cet ancien statut lui permettra de s'appuyer sur des acquis solides pour amorcer le processus.

JLB – Jusqu'à présent, la ville a été le chef-lieu de la Province Orientale. En termes d'infrastructures, de compétences, de ressources humaines (beaucoup de Boyomais ont œuvré dans l'administration) cela représente un avantage. Ces réalités sont déjà en place, tandis que d'autres chefs-lieux et provinces qui naîtront après le découpage vont devoir tout créer.

Le fait que Kisangani soit une ville universitaire est alors un avantage précieux en termes de ressources.

CNM – Oui. C'est un atout. Nous avons déjà eu une discussion avec le recteur en fonction. L'université est un vivier de ressources humaines qualifiées. Nous allons ainsi mener des ateliers sous la supervision d'un professeur de Kisangani. Il suivra le processus de décentralisation. S'il se l'approprie, il facilitera les autres ateliers pour l'élaboration du plan de développement. Ceci est possible parce qu'il y a déjà une université présente. Ailleurs, nous devrions aller chercher loin de telles ressources.

La ville est à la fois le berceau du nationalisme congolais et un patchwork de communautés et ethnies. La ville doit-elle craindre une lutte de pouvoirs ?

CNM – Partout où la décentralisation a été transparente, menée avec règles comprises par tous, elle a contribué à rétablir la paix et préserver l'unité nationale. Ce fut le cas au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Cameroun. La décentralisation unifie plus qu'elle ne divise. Il en sera de même pour Kisangani. La décentralisation vise à permettre aux populations de s'administrer elle-même.

De plus, à Kisangani comme ailleurs, le système électoral allie scrutins majoritaire et proportionnel, ce qui permet de respecter la représentation des minorités. Je ne vois pas pourquoi il y aurait des tensions, sauf si les élections sont truquées. Mais la décentralisation n'y sera pour rien.

La position géographique, avec la proximité des frontières et des zones de conflits, fragilisera-t-elle la ville et la province ?

CNM – Il faut prendre en compte un aspect international et un autre interne. D'abord l'international. La proximité avec le Soudan et l'Ouganda, pose un problème de maîtrise et de contrôle des frontières. Ce contrôle est du ressort de l'Etat, c'est une question de souveraineté nationale. Cela dit, une maîtrise approximative ou déficiente de ces frontières perturbera l'administration provinciale ou communale. Il serait bon que ces niveaux aient des moyens d'action sur ces questions également.

Sur le plan interne, la proximité avec le Nord Kivu lie le sort des deux provinces, c'est indéniable. La paix et la stabilité dans cette province sera un avantage pour Kisangani.

1 Habitants de Kisangani (ndlr)

Un bac piétonnier pour traverser le fleuve en toute sécurité

PÉPÉ MIKWA / ICM

Samedi 6 heures, rive gauche du fleuve Congo, commune de Lubunga. Des dizaines de pirogues à pagaie et à moteur assurent la traversée des personnes et des biens vers Kisangani, sur la rive droite du fleuve. Chaque matin, des élèves, des maraîchères et vendeuses de légumes, s'y disputent une place pour se rendre à l'école et au marché. Depuis que les militaires ont réquisitionné et abandonné le bac piétonnier à Mbandaka, pendant la rébellion il y a 10 ans, les pirogues ont repris droit de cité sur le fleuve. Plusieurs accidents et noyades ont été enregistrés depuis.

Le retour annoncé du bac piétonnier, après sa réhabilitation par la CTB, suscite beaucoup d'espoirs auprès des populations. Il pourra transporter jusqu'à 300 personnes, et fonctionnera pendant les heures de pointe. Par ailleurs, à cause de la flambée du prix du carburant qui se répercute directement sur le prix de la traversée, les habitants de Lubunga souffrent de plus en plus de leur enclavement. *Ce bac va soulager la misère des personnes qui doivent traverser quotidiennement le fleuve*, indique Léonard Musoni, chef de centre du matériel flottant de l'Office des Routes.

Plus d'échanges et de contacts

L'absence de bac freine les contacts entre Lubunga et les autres communes de la rive droite car la plupart de leurs habitants ont peur d'effectuer la traversée en pirogue. En effet, le bac qui assure actuellement le trafic sur le fleuve est destiné uniquement aux véhicules. Les populations profitent de ces quelques rotations pour se déplacer mais en l'absence de véhicules, elles doivent recourir aux pirogues.

Véritable grenier de la ville, Lubunga ravitaille Kisangani en produits vivriers. Les commerçants espèrent que le bac impulsera un nouvel essor économique. *Il permettra aussi aux clients de venir acheter directement à Lubunga*, explique Clémentine, une vendeuse de patates douces au petit marché du port.

Selon Jean de dieu Mikwari, directeur provincial de l'Office des Routes, *ce bac aura un impact certain si la population le considère comme un bien communautaire et participe à son entretien.*



Bac à Kisangani | © Hervé Corbel

Le professeur Nach Mback est également auteur entre autres de *Démocratisation et décentralisation : genèse et dynamiques comparées des réformes décentralisatrices en Afrique sub-saharienne*, Paris/Cotonou, Karthala/PDM, 2003, 530 pages.

Les studios Kabako veulent relancer l'industrie culturelle pour développer la ville

Pépé MIKWA – InterCongoMedia

Danseur chorégraphe, metteur en scène, Faustin Linyekula a décidé de poser ses valises à Kisangani, la ville qui l'a vu grandir, après plusieurs années à l'étranger. Avec en tête un ambitieux projet, celui de créer un espace pour promouvoir la culture et les artistes locaux. Les Studios Kabako sont des lieux d'échanges et de création, consacrés au spectacle vivant et à l'image.

Au départ, ce sont des raisons personnelles qui m'ont poussé à rentrer vivre ici avec ma famille, pour que mes enfants puissent se ressourcer dans ma culture, explique Faustin Linyekula. Un retour aux sources qui donnera naissance aux Studios Kabako, du nom d'un grand frère comédien, disparu trop vite. Ainsi, Faustin peut poursuivre son travail d'artiste, tout en essayant de relancer les activités culturelles à Kisangani.

C'est une ville méconnaissable que Faustin a retrouvée après 15 ans passés entre le Kenya, le Rwanda et l'Europe. Les rebellions et les guerres successives n'ont laissé que des ruines et des gens meurtris. *C'est une ville détruite physiquement et artistiquement,* regrette le chorégraphe, qui se souvient du rayonnement culturel de Kisangani dans les années 80. *Aujourd'hui, la vie culturelle est réduite à sa plus simple expression,* constate-t-il.

Oublié des plans de développement

Avec les Studios Kabako installés depuis 2006 en plein cœur de Kisangani, Faustin veut imprimer une nouvelle dynamique à cette vie

culturelle plutôt morose, en mettant sur pied un réseau de trois centres culturels: le premier à Makiso, l'ancien centre colonial, cœur administratif et commercial, pour la diffusion des spectacles, concerts, projections ; le deuxième à Lubunga, sur la rive gauche du fleuve Congo, où des actions seront menées avec les habitants; le troisième au nord de la ville, lieu plus fermé de travail et de résidence pour les artistes. *Un tel studio aidera à attirer l'attention de toute la communauté et surtout des décideurs provinciaux et nationaux sur notre cité longtemps oubliée dans les plans de développement,* se réjouit Adolphe Kasongo, étudiant en philosophie qui habite à Lubunga.

Faustin rêve de faire des artistes de Kisangani des ambassadeurs de leur ville et d'attirer des projets de développement. *Les spectacles sont des moments d'échanges interpersonnels, culturels et économiques. Comme facteur de développement, la culture va créer des emplois et aider à la professionnalisation des artistes, qui pourront vivre de leur travail.*

Créer des emplois et vivre de son travail d'artiste

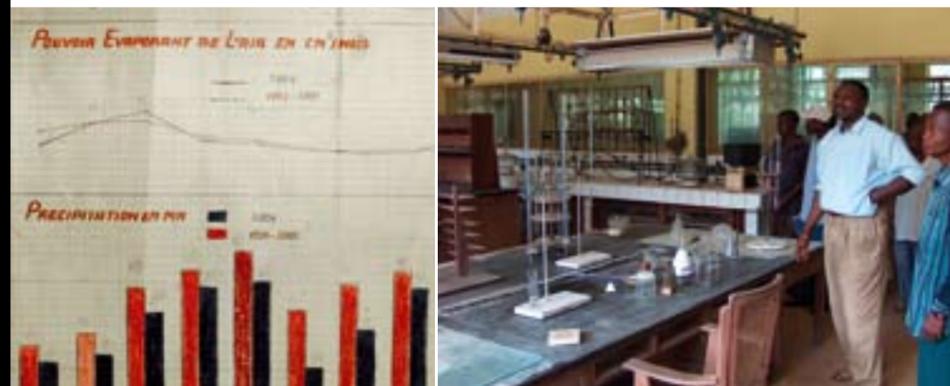
Chef de bureau à la division provinciale de la Culture et des Arts, Bondonga Balanga salue la démarche de vouloir «démocratiser la culture». *Les Studios seront indispensables pour l'émergence des jeunes artistes qui ont une réelle volonté de travail, mais manquent des structures viables d'encadrement.*

Faustin Linyekula a organisé plusieurs formations pour les artistes locaux (vidéastes, comédiens, danseurs, musiciens.) Il a aussi organisé un concert de jeunes rappers à Bruxelles, ainsi que, dans le cadre d'une de ses pièces, la tournée de trois comédiens de la ville en France et en Afrique centrale. *J'ai appris la valeur d'une pièce et comment la mettre en scène, qu'un artiste doit avoir un horaire et un calendrier de travail, que je peux vivre de mon travail si j'y mets du sérieux,* avoue Eric Yakuza, un comédien tout fier d'avoir fait partie de cette tournée européenne. ■

Plus d'infos sur www.kabako.org

Yangambi,

le centre de recherches au cœur de la forêt survit d'espoir



Ernest MUKULI – InterCongoMedia

En arrivant à Yangambi, à 90 km à l'ouest de Kisangani, on est un peu surpris de trouver en assez bon état les 300 villas de l'Institut National de Recherches Agronomiques (INERA), le centre qui a fait, dans le passé, la renommée de cette cité perdue en pleine forêt équatoriale. Les maisons qui datent de l'époque coloniale sont certes vétustes, mais les vitres, fenêtres et portes tiennent encore le coup. A l'exception de quelques édifices qui ont été mis à sac, les anciennes usines de traitement d'hévéa et de café, ainsi que les trois tanks d'huile de palme impressionnent toujours. *C'est la traduction de notre volonté et de notre croyance en des lendemains meilleurs,* explique Bertin Kasongo, le directeur de l'INERA.

Aujourd'hui, les responsables essaient, tant bien que mal, de maintenir en état les quelques infrastructures encore debout, notamment en coupant l'herbe folle qui envahit la cité. Mais faute de moyens matériels et financiers, c'est dans une pauvreté criante que les recherches sont menées dans cinq programmes en agroclimatologie qui se rapportent au café, au riz, au cacao, au palmier à huile.

“Ce sont les moyens du bord qui sauvent l'entreprise”

Monsieur Kasongo explique *Le centre a bénéficié en 2001 d'un financement de la coopération belge pour la production de semences de riz et de niébé, durant six mois. Il collabore également avec quelques autres associations. Mais pour travailler, les employés doivent faire preuve d'ingéniosité : les champs de germoirs et de bouturage sont entourés d'enclos en bam-*

bous qui ne les protègent pas des bêtes. Les bouturages de cacao se font dans des bacs d'acclimatation recouverts de bois, en lieu et place de vitres. Les variétés d'arachide, de soja et de niébé sont conservées dans des goussets par manque de caissettes en principe gardées en chambre froide. Conséquence : chaque année, l'institut doit renouveler ses réserves de légumineuses, au lieu des cinq à dix ans requis. Beaucoup de nos semences perdent ainsi leur pouvoir germinatif faute de preneurs, ce qui fait un grand manque à gagner pour l'INERA et retarde le développement de l'agriculture dans notre pays.

Besoin de formation

Côté mobilité, les ingénieurs et ouvriers se déplacent à pied ou à vélo sur des dizaines de kilomètres. Chaque programme ne compte qu'un ou deux chercheurs, des agronomes pour la plupart, contre quatre dans le passé. Et la main-d'œuvre, plutôt âgée, a besoin de formation adaptée.

Depuis 2007, l'INERA a réussi à se doter de deux ordinateurs, utilisés deux à trois fois par mois par manque d'électricité. Faute de salaire, les chercheurs cultivent leurs propres terres. Yangambi est en voie de devenir une simple cité agricole. En attestent les champs de riz qui s'étendent un peu partout sur la route de Ngazi qui mène vers le nord, à Banalia. ■



Centre INERA à Kisangani | © Flory-François Fraipont/CTB



Fleuve Congo à Kisangani | © Herve Corbel



Ernest MUKULI – InterCongoMedia

Selon l'Ingénieur Tshimanga Bapingaja, responsable du réseau de distribution de la Société nationale d'électricité (Snel), seuls 19.000 abonnés bénéficient du courant dans cette agglomération de près d'un million d'habitants. *La seule centrale hydroélectrique de la Tshopo n'est pas en mesure de faire face à une demande importante d'énergie.* Jusqu'en 2004, seule une turbine sur les trois que compte cette centrale datant de 1955 fonctionnait, avec une production d'électricité de 6,5 Mw. Avec l'appui de l'entreprise Alstom, la deuxième turbine a été remise en fonction en 2005, portant la production à 12,65 Mw. *Cela reste insuffisant, car le barrage a une capacité de production de 18,8 Mw,* explique le chef de la centrale, l'Ingénieur Limbaya Eya-Wokombo.

Le réseau de la Snel, qui connaît des problèmes de dysfonctionnement et de distribution, reste vétuste. Cette situation est aggravée par les raccordements frauduleux qui se sont multipliés, suite à l'expansion désordonnée de la ville. Les délestages sont quotidiens dans tous les quartiers.

Un projet d'appui à la production, à la distribution et à la gestion des abonnés Snel exécuté par la CTB, devrait démarrer sous peu. *La finalité du projet est la mise en place de mesures d'accompagnement pour augmenter les capacités techniques et matérielles de la Snel, améliorer la maintenance et la fiabilité des installations ainsi que le taux de recouvrement,* précise Limbaya. La priorité sera accordée à l'augmentation de la production par la mise en service du groupe

1 de la centrale de la Tshopo. Les réseaux de moyenne et basse tension, seront également réhabilités pour accroître d'environ 50% le nombre d'abonnés domestiques.

Si l'on pense à l'industrialisation de Kisangani, cette centrale ne représente plus rien. Seulement avec l'installation prochaine de la cimenterie de la Province Orientale, il ne restera que 5 Mw, affirme Limbaya. Pour combler le déficit énergétique de la ville, il faut trouver d'autres sources d'approvisionnement. Des potentialités existent à Bengamisa, à 54 km sur la route de Buta, où l'on peut créer deux centrales de 40 Mw, et à Wanie-rukula, une cité située à 58 km sur la route Lubutu, qui pourrait produire jusqu'à 700 Mw.

Ensemble, reconstruisons la RDC !

Lola MUKENDI



Après deux années d'activités intenses, le Programme Post-électoral d'Urgence (le PU) touche aujourd'hui à sa fin. Lancé en 2006, ce programme avait pour ambition d'accompagner de manière concrète, les nouvelles institutions congolaises, dans l'élan de renouveau suscité par les élections démocratiques et l'avènement de la Troisième République. En ciblant les populations les plus vulnérables de la société, les activités se sont concentrées essentiellement dans les 3 principales villes du pays: Kinshasa, Lubumbashi et Mbuji-Mayi, à travers la fourniture rapide et visible de services publics de bases. Il s'agissait d'un incroyable défi, non seulement par le calendrier, l'étendue des localisations sur le territoire mais aussi par la diversité des actions: depuis la lutte anti-érosive, la réhabilitation de voiries urbaines en passant par la fourniture d'eau potable et la réhabilitation de bacs fluviaux.

Quel bilan pour ces deux années ?

Hasardons - nous dans les quartiers de la périphérie de Kinshasa où les collecteurs, les ponts, les érosions stabilisées, les routes réhabilitées sont désormais visibles et praticables. Le côté «en dur» de la chose si on veut. Au-delà de ces résultats physiques, faits de caniveaux, de bitume et de béton, ce programme a réussi par son esprit volontariste à démontrer qu'il était possible de travailler ensemble, malgré tout, dans un effort commun de reconstruction du pays. Les autorités, les communautés locales, les ONG et les partenaires au développement ont donné vie au slogan qui a rythmé le programme tout au

long de ces deux années « Ensemble Reconstruisons la RDC. » Chacun des intervenants a donné du sien. Nous en voulons pour preuve les dizaines de familles dans le quartier de Masina à Kinshasa qui ont accepté de détruire une partie de leur mur de clôture ou bien une partie de leur annexe ou même carrément de céder une partie de leur parcelle et ce sans aucune contrepartie financière ! Ces «sacrifices» ont permis de reconstruire le collecteur à grande dimension d'eaux de pluie «Okapi», afin d'enrayer les inondations souvent mortelles qui se répétaient régulièrement dans le quartier. Ces habitants, citoyens avant tout, ont dépassé leurs intérêts individuels pour servir le bien être de la collectivité !

Ce programme, ce sont également ces milliers de femmes et hommes qui ont, grâce à la méthode à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), trouvé de l'emploi sur les multiples chantiers encadrés par le programme d'urgence (plus de 515 mille jours de travail ont été payés.) Au-delà d'une source de revenu non négligeable, ce travail a représenté pour beaucoup, la fierté d'être acteur à part entière dans le développement du pays.

Dans quelques années, à côté de ces ouvrages, resteront probablement les bénéfiques engendrés par les activités génératrices de revenu lancées par les mamans ménagères, formées aux techniques de recyclage des sachets plastiques usagés. Une initiative de développement économique organisée en partenariat avec des ONG locales et qui résulte d'une volonté commune d'assainir la ville.

Le programme d'urgence, ce sont aussi les 480 enseignants du primaire qui continueront à dispenser à leurs élèves cette même formation de recyclage plastique. Ainsi que les 18000 élèves, sensibilisés, par le théâtre action, à l'hygiène et à l'assainissement de leur milieu. Sans parler des centaines de spectateurs adultes qui, dans les trois villes, ont participé aux débats publics autour du théâtre d'action sociale.²

Finalement ce programme a permis l'amorce d'une meilleure collaboration avec les institutions congolaises (Gouvernorats, Communes, Office Des Voiries (OVD), Régideso...) qui ont été associées aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre des interventions et dont les capacités opérationnelles ont été renforcées par des formations ou par l'utilisation directe du personnel dans le programme.

- 1 HIMO haute intensité de main d'œuvre : principe qui consiste à favoriser les travaux réalisables par des personnes au lieu des engins mécaniques.
- 2 Trois minis documentaires, (tournés en langue locale à Lubumbashi, Mbuji-Mayi et Kinshasa) retracent les débats suscités par le théâtre d'action sociale autour des thèmes du PU.
- 3 A voir aussi : Kinshasa Assainissement ! : un documentaire qui présente les enjeux de l'assainissement à Kinshasa à partir des initiatives du PU. (Disponible gratuitement sur demande)

EN CHIFFRES

Voiries

Curage + évacuation déchets: plus de 125.000 m³

Dragage émissaire fleuve: 2 sites (30.000 m³)

Collecteurs eau pluviale: 5.430 ml

Caniveaux routiers: 18.964 ml

Voirie en terre: 28.260 ml

Voirie en enrobés et dalles de béton: 2.650 ml et 1.840 ml

Trottoir en pavés béton: 2.400 m²

Dalots, ponts, buses: plus de 75 ouvrages neufs

ou réhabilités

Lutte anti-érosive

Sites érosifs traités: 15 (plus de 200.000 sacs placés)

Pépinières communales installées: 8

Eau Potable

Forage: 36

Bornes fontaines: 29

Distribution: 2 motopompes 700 m³/h,

1 pompe immergée 130 m³/h

Marché neuf Kinshasa:

1 marché de 224 places dans un quartier de Kimbanseke

Bacs fluviaux: 10 bacs répartis sur tout le territoire

Transport: 8 bus neufs pour le transport des étudiants

Entretien routier

Camions : 1 benne 20t, 1 plateau/grue,

1 chargeur sur pneu

Du développement communautaire au développement institutionnel

LES PROGRAMMES D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PAIDECO) EN RDC S'INSCRIVENT DANS LE PROLONGEMENT DES ANCIENS PROGRAMMES D'APPUI AUX INITIATIVES DE BASES, DÉMARRÉS IL Y A PLUS DE 5 ANS¹. CEUX-CI VISAIENT L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS VIA LA RESTAURATION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES. DANS UN CONTEXTE DE CRISE DE L'ÉTAT, CES PROJETS SE SONT ATTACHÉS, TANT BIEN QUE MAL, À LA PROMOTION DE MÉCANISMES DE PARTICIPATION DES POPULATIONS À L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS ET À LA RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS SOUHAITÉS.



Défense publique d'un projet dans un quartier à Kinshasa | © Olivier Palata/CTB

À la suite du processus de réconciliation nationale engagé en décembre 2002, qui a permis l'adoption d'une nouvelle Constitution et, en 2006, la tenue d'élections démocratiques, le pays s'est engagé sur la voie du renouveau. Sur le plan institutionnel, cela se traduit par la réhabilitation d'une administration publique nationale, un renforcement du rôle des provinces et la décentralisation de l'administration avec les Entités Territoriales Décentralisées. L'ensemble dans une logique de responsabilisation des acteurs provinciaux et locaux à la gestion de leurs affaires et de leur territoire.

Ce vaste chantier de reconstruction institutionnelle génère des tensions politiques à la hauteur des enjeux liés à une redistribution des pouvoirs et des ressources. Il concerne l'ensemble des acteurs du pays et modifie les rapports des forces en présence.

Les pouvoirs provinciaux et les futurs pouvoirs locaux doivent pouvoir s'organiser et assumer de nouvelles responsabilités. Dans ce contexte, il faut donc dépasser la logique d'aide d'urgence ou de micro-réalisation qui supplée à l'absence de services publics locaux et d'infrastructures de base. C'est l'ambition des nouveaux PAIDECO.

Ceux-ci sont en voie de démarrage à Kinshasa, Bukavu, Uvira, Kindu, Kisangani et Kananga. Ils vont s'adapter au nouveau contexte institutionnel national, provincial et local qui cherche à installer un autre mode de gouvernance

Comment ?

Les PAIDECO apporteront des appuis méthodologiques, logistiques et techniques aux administrations, notamment, en partageant les leçons tirées des expériences passées du projet. La décentralisation suppose une profonde réforme de la fiscalité. Une des tâches du PAIDECO dans ses zones d'interventions consistera à accompagner la réflexion pour créer des dispositifs de gestions financière et administrative locales qui soient efficaces. Le dialogue entre l'État central,

Pour toi l'État c'est quoi ?

John BOLAKOFO
Changeur de monnaie à Kinshasa

Quelques liasses de francs congolais sur sa tablette installée sur les trottoirs de la place Victoire, au centre de Kinshasa, John Bolakofo est cambiste, changeur de monnaie. « Pour moi, quand on dit l'État, je pense à la Loi parce que l'existence de l'État se base sur l'existence de la Loi. L'État nous aide à marcher dans la droiture, la vérité, à écarter le bien et le mal, à respecter les biens d'autrui. Je trouve regrettable le nombre d'enfants des rues qui sillonnent la ville, l'État doit prendre l'engagement de les supporter, les nourrir, les encadrer. Je vois dans notre ville les bailleurs fixer le loyer comme ils entendent, déguerpir sans ménagement les locataires... Pour mettre fin à cette situation, l'État doit loger les citoyens en construisant des immeubles. Face à l'insécurité, c'est toujours l'État, qui doit nous protéger. Nous devons circuler paisiblement n'importe quand, sans avoir peur des bandits. » Mais l'État ne travaille pas seul. « Au fait, je pense que l'État c'est toi, c'est lui, c'est nous. Regardons seulement la saleté qu'il y a dans la ville. Chaque citoyen doit se sentir concerné. Ne pas boucher les caniveaux ni jeter les sachets n'importe où. C'est comme cela que je conçois l'État. »



les Provinces et les Entités Territoriales Décentralisées est indispensable pour la réussite du processus. Les PAIDECO tenteront de jouer un rôle de facilitation, pour mettre en relation, favoriser les échanges ou promouvoir les synergies. La question de la compétence des agents des nouvelles entités administratives est aussi capitale. Les PAIDECO s'associeront à l'identification des besoins de formation des cadres et des institutions.

En somme, cette approche veut se mettre au service des acteurs locaux et accompagner le changement institutionnel en cours, tout en veillant à ne pas se substituer aux partenaires ou à imposer un agenda.

Dans ce sens, plutôt que de gérer eux-mêmes les opérations de développement et de maîtrise d'ouvrage (organisation des mécanismes participatifs, études de faisabilité technique, maîtrise d'ouvrage, financement, etc.), les PAIDECO vont progressivement mettre en place

des activités d'appui et de renforcement des capacités des acteurs à élaborer leurs plans de développement, à les mettre en œuvre et à administrer leur territoire. Ils devront donc mettre à disposition des moyens techniques, humains et financiers. Les activités développées porteront essentiellement sur l'appui conseil ; les études de diagnostics (pour accompagner et élaborer des outils méthodologiques) ; la formation ; le financement d'équipements et d'outils de travail, le financement d'initiatives institutions ou le financement d'investissements ; le suivi-évaluation et la communication.

Autrement dit, l'évolution principale consiste à passer d'une logique de «faire» à une logique «d'apprendre à faire» ou «d'aider à faire», une sorte d'accompagnement rapproché des acteurs institutionnels.

¹ Appui aux Initiatives Communautaires à la Base (AICB) ; Appui aux Initiatives Locales de Développement (AILD) ; Fonds Social Urbain (FSU)

Kisangani

Des patients pris en otage

Ernest MUKULI – InterCongoMedia

L'année 2008 a été marquée par une grève sèche qui a paralysé le secteur de la santé pendant des mois. L'arrêt de travail décrété en août par le syndicat des infirmiers revendique l'uniformisation des zones salariales entre Kinshasa et les provinces, la révision à la hausse de la prime de risque des professionnels de santé non-médecins, l'apurement de six mois d'arriérés de salaires, la mécanisation des nouvelles unités et le règlement du problème des omissions sur les listings de paie venus de Kinshasa.

Cette grève succède à celle déclenchée par les médecins, qui ont, par ailleurs, assez vite obtenu une promesse d'amélioration de leurs salaires. En prenant le relais, les infirmiers espèrent obtenir aussi gain de cause. Mais à ce jour (octobre 2008), aucune solution n'est en vue. Les malades ont déserté les centres de santé et les dispensaires publics sont fermés. Les médecins, souvent débordés, tentent d'administrer seuls des soins dans les hôpitaux généraux de référence.

La qualité des soins en ligne de mire

Les grèves qui se succèdent dans le pays prennent en otage un secteur déjà mal en point. Au chef-lieu de la Province Orientale, l'état de vétusté des infrastructures hospitalières, le manque d'équipements, de médicaments et l'absence de motivation du personnel hypothèquent depuis longtemps la qualité des soins dispensés aux malades. C'est dans cette optique que le projet d'Appui aux Systèmes de Santé, Niveau Intermédiaire et Périphérique (ASSNIP)

a démarré en 2007 à Kisangani. Fedjo Galbert, assistant technique pour la Coopération belge (CTB) explique *Ce projet vise à soutenir le ministère de la Santé dans son effort d'amélioration des services proposés aux malades. L'objectif est le développement progressif d'un modèle d'offre de soins reproductible dans tout le pays.*

Financé à hauteur de 8 millions d'euros par la coopération belge pour une période de 48 mois, ce projet prévoit la rationalisation du fonctionnement des Hôpitaux Généraux de Makiso, Kabondo et Lubunga, ainsi que le développement des centres de santé dans les zones de Makiso et de quatre à Kabondo suivant un plan de couverture élaboré par les Equipes Cadres de zones de santé. Mais tout ceci est rendu difficile par le

faible engagement des responsables de zones dans les activités de planification du développement, ainsi que par l'absence de contrats entre les équipes cadres et les centres, qui appartiennent pour la plupart à des personnes ou structures privées. Le projet apporte aux deux hôpitaux généraux de référence un appui en ressources financières et matérielles, ainsi qu'un accompagnement technique de proximité pour améliorer les compétences du personnel. Les deux hôpitaux sont approvisionnés en médicaments et le personnel reçoit une prime payée par la CTB, en complément des salaires. Les salles de réunion des hôpitaux et de la division provinciale ont été équipées en fournitures de bureau, et connectées à Internet.

Pour toi l'État, c'est quoi ?

Ruth SWAMI NZITA, Matadi (Bas-Congo)
Fonctionnaire dans la fonction publique, depuis 20 ans

« Pour moi, l'État c'est d'abord les animateurs des institutions publiques, ceux qui prennent des décisions pour la bonne marche de la République contrôlent, légifèrent et sanctionnent conformément à la loi. Mais il n'y a pas d'État sans population qui contribue à la vie de la République, en payant les impôts, les taxes. Cette population contrôle la gouvernance des autorités publiques à travers ses représentants au parlement, qui les interpellent sur des questions pour lesquelles elle n'a pas de satisfaction. En bref, je pense que l'État, ce sont les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et la population organisée au sein de la société civile. »

Pour Ruth, l'État sert à réguler la vie de la République et à promouvoir le développement du peuple. « Je vois cette régulation à travers des garde-fous, c'est-à-dire les lois que l'État doit faire respecter. L'État doit veiller à ce que les citoyens répondent à leurs obligations et devoirs. Mais l'État a aussi des obligations et devoirs vis-à-vis de ses citoyens, pour leur bien-être. J'estime que c'est de cette manière là qu'il peut promouvoir le développement du peuple. »

ICM



Province Equateur, centre de santé | © Reporters

L'embellie qui cache l'amateurisme

A l'hôpital général de référence de Kabondo, géré par des religieux, de petits changements sont déjà perceptibles. A la réception, l'accueil des malades est mieux organisé, les cabinets des médecins sont logés dans un même bâtiment à l'entrée de l'établissement. D'après le Dr Victor Esafe Lofundo, médecin directeur de l'hôpital, le taux d'occupation des lits est passé de 30 à 72 % depuis février 2008. Le personnel qui enregistrait jusqu'à six mois d'arriérés de prime, s'en est presque tiré d'affaire affirme la Sœur Agnès Bulaya, secrétaire administrative. « Certains parmi nous touchent maintenant un salaire deux fois plus important », avoue Esafe.

A l'hôpital public de référence de Makiso, le médecin directeur, Adelard Lofungola assure que son hôpital décolle sur de nouvelles bases. *Les pavillons ne sont plus abandonnés par les médecins et les infirmiers. Ponctualité et permanence du corps soignant au bénéfice des malades sont devenus des règles d'or. Par ailleurs, nous avons comprimé les effectifs qui sont passés de 226 à*

106, en nous séparant notamment du personnel vieillissant, qui n'était plus performant.

Ces transformations ne se passent cependant pas sans heurts. Le médecin inspecteur provincial, Roger Munganga, se plaint de la lourdeur administrative pour le décaissement et la livraison des médicaments, *cela handicape la poursuite normale des activités.* Le médecin directeur de Makiso parle lui d'une procédure manquant de clarté, non adaptée et non concertée entre donateurs et exécutants. *La dotation en médicaments se fait avec des intervalles irréguliers et depuis juin, l'hôpital ne reçoit plus de rémunération,* se plaint Lofungola.

Il faut pourtant noter qu'aucune structure n'a jusqu'ici produit un budget permettant une planification financière -faite par le bureau du projet- et malgré un complément de salaire de 1000 € versé à l'équipe cadre provinciale chaque mois, celle-ci n'a jamais réalisé aucune supervision pour améliorer le fonctionnement et encadrer le développement des zones de santé, alors qu'il s'agit de sa mission principale.

Dans une note technique destinée au médecin inspecteur provincial, Galbert Fedjo fait plutôt état de l'amateurisme dans lequel voudraient se complaire certains responsables de la gestion administrative et financière des structures de santé. *Les responsables qui ne veulent pas respecter les conventions adoptées de commun accord pour une meilleure transparence dans la gestion, trouveront toujours les procédures compliquées. Je souhaite que les organes de régulation des hôpitaux concernés par le projet (conseil d'administration et comité de gestion) soient opérationnels. Les malades qui y sont représentés pourront faire valoir leurs intérêts.* Chaque année, le projet prévoit un audit de fonctionnement, qui s'assure que les investissements consentis contribuent effectivement à l'amélioration de la santé des populations. Il risque de constater, surtout dans les structures appartenant à l'Etat, que les gains pour les populations sont mitigés malgré l'importance des sommes dépensées et les efforts réalisés.



Le pouvoir des mots



Virginie EBNER

L'AGENCE DE PRESSE INTERCONGO MEDIA (ICM) S'EST TAILLÉ UNE RENOMMÉE DANS LA PRESSE CONGOLAISE GRÂCE À SON STYLE. UN STYLE VIVANT QUI FAIT LA PART BELLE AUX REPORTAGES DE TERRAIN ET QUI LAISSE DE CÔTÉ LE DISCOURS POLITICIEN. ICM, C'EST UNE QUALITÉ RÉDACTIONNELLE RECONNUE, AFFÛTÉE À FORCE DE TRAVAIL ET DE PERSÉVÉRANCE. ICM, C'EST UNE FORMATION TECHNIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DES JOURNALISTES POUR QU'ILS PUISSENT CONTRIBUER À RESTAURER LA PAIX DANS LA RÉGION.

L'agence ICM est née en 2002 sous l'impulsion de Syfia International qui réunit, au sein d'un même réseau, journalistes européens et africains. A l'époque, l'association encourage l'un de ses correspondants congolais, Godefroid Bwiti Lumisa, à créer une structure locale qui la représente en RDC. Un an plus tard, ICM devient la 10ème agence de presse indépendante à rejoindre le réseau. Depuis 2004, elle coordonne le projet Syfia Grands Lacs en Rd Congo, projet qui rassemble les correspondants de la RDC, du Rwanda et du Burundi, avec comme devise *mieux informer pour mieux réconcilier*. Pour ICM, adhérer à ce projet, c'est choisir une école, celle de la rigueur.

Mieux informer pour mieux réconcilier

Personne ne peut raisonnablement douter du pouvoir des mots. Un pouvoir qui se révèle soit terriblement destructeur, soit extraordinairement rassembleur. Dans les pays de la région des Grands Lacs qui pansent leurs blessures de guerres, les mots jouent un rôle capital car, à défaut d'être les catalyseurs d'une révolution, ils peuvent devenir un facteur de paix et de démocratie, comme l'explique Godefroid Bwiti,

directeur d'ICM. *Dans la région des Grands Lacs où les populations du Rwanda, du Burundi et de la RDC ont toujours vécu ensemble malgré les conflits armés, produire une information de qualité et la faire circuler peut aider les populations à se connaître, à se comprendre... et donc à mieux se tolérer.*

Mais un article de presse peut-il réellement réconcilier les gens ? Sur ce point, Godefroid Bwiti est plus nuancé. *L'impact d'un article est difficile à mesurer car ce sont des petites évolutions qui ne sont pas perceptibles. Mais il peut entraîner des changements dans la mentalité des gens, dans leur façon de se comporter. C'est un travail de longue haleine.* En abordant des thématiques comme l'État de droit et les droits de l'homme, les correspondants d'ICM amènent les lecteurs à réfléchir et à s'éduquer sur ces notions. *Pour qu'ils puissent ensuite appliquer chez eux les politiques qui ont réussi ailleurs, pour que les histoires servent d'exemple à la population, mais aussi aux dirigeants.*

Lorsqu'un des correspondants d'ICM parle de la décentralisation en cours en RDC, il s'attèle, non pas à décrire les disputes autour du partage du pouvoir, mais à montrer comment ça marche. Par exemple, comment de nouveaux bâtiments

administratifs ont été construits à Butembo (Nord-Kivu) grâce à une gestion rigoureuse des taxes versées par ses habitants. Cette démarche prend le contre-pied de la presse congolaise qui reste largement dominée par les scoops et autres révélations politiques. *On attend des médias congolais qu'ils jouent un rôle d'utilité publique en éduquant la population. Mais aujourd'hui, ils n'ont pas les moyens de leurs actions. La précarité économique est telle que malgré leur bonne volonté, les médias sont souvent amenés à vendre leur espace aux plus offrants.*

Une école de la rigueur

Pour Syfia Grands Lacs, seule une information de qualité, c'est-à-dire objective et non partisane, peut être la source d'un changement de comportement. L'association a choisi d'allier la production à la formation continue de ses correspondants. Ces derniers affinent leur plume et leur style grâce au système à chaque journaliste, un tuteur. *Quand un journaliste propose un sujet sur le site, il est discuté par l'ensemble des correspondants qui jugent de son intérêt et de son importance. Avant la publication, l'article peut faire plusieurs aller-retour entre le correspondant et son tuteur du bureau d'encadrement,* explique Godefroid Bwiti. En RDC, trois bureaux, dont ICM, encadrent la trentaine de correspondants que compte le pays. De plus, chacun est tenu de suivre un cursus théorique et pratique en journalisme sur une plate-forme web, FormAction où y sont notamment inculquées des notions d'éthique et de responsabilité sociale ainsi que des exercices pratiques. S'y ajoute une formation indirecte des autres journalistes qui, devant la renommée de l'agence, font comme Syfia.

ICM offre une opportunité exceptionnelle à ses journalistes : celle de pouvoir exercer leur métier, ainsi que leur rôle d'éducateur de masse, dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, le plus grand défi que l'agence doit relever est d'assurer sa pérennité. Jusqu'ici, elle fonctionne grâce aux fonds alloués par les bailleurs du projet Syfia Grands Lacs, à savoir les coopérations suisse et belge ainsi que l'Union européenne. L'avenir reste donc incertain pour cette petite structure qui, faute de revenus, pourrait disparaître. ■

Courrier des lecteurs

Ce numéro de &CO 4, sur le thème de la ville m'a quelque peu contrarié dans certains de ses articles, du moins dans leur présentation. Pourquoi ? Les images présentées sont trop négatives et caricaturales pour être représentatives. De Mbuji-Mayi à Kinshasa, tout est négatif. On dirait qu'il n'y a rien de bon, que des érosions, des sans-abris et des ordures et micmacs de toute sorte. C'est vrai que la situation de la RDC est vraiment déplorable, voire catastrophique, par rapport à ce qu'elle devrait être. Je me demande à la fin quel est l'effet recherché par cette parution ? Décourager les lecteurs congolais ou les acteurs de bonne volonté opérant au Congo. Les sensibiliser davantage sur la réalité. Quelqu'un qui n'a jamais été à Mbuji-Mayi va certainement s'imaginer ne rien trouver d'autre que des érosions, la misère à côté du diamant. Il en est de même à Kinshasa, « la lutte pour l'espace à Kinshasa... » on ne présente que du délabré, des enfants de la rue couchés à même le sol. N'est-il pas possible de positiver ou de faire un dosage intelligent des mauvaises et des bonnes pratiques pour tirer des leçons ou proposer des remèdes ?

Donnons la chance aux congolais de se prendre en charge eux-mêmes, ils ne sont pas tous les irrécupérables. Accompagnons-les au mieux en évitant les frustrations inutiles. Quelqu'un qui accepte la critique s'enrichit pour autant qu'elle soit constructive, la forme a autant d'importance que le fond ! Il n'est jamais trop tard pour mieux faire.

ROGER SHONGO DIOWO | Programme Officer CTB

&Co 3 portant sur la mobilité m'a permis de rêver aux bonnes routes d'intérêt économique dont sera dotée la RDC à l'issue de la réhabilitation des infrastructures routières qui constitue un des chantiers du mandat du gouvernement en cours.

MANDA BIN LOLO I
Animateur de l'ONG Croix bleue (Sud-Kivu)

Je suis content de constater que la CTB publie un magazine avec des thèmes. Le n°4 m'a permis de faire le tour des villes de la RDC surtout de celles dont on montre rarement les images à la TV comme Mbuji-Mayi, Kananga, Mbandaka...

ADRIEN ZAWADI I
journaliste pour Le souverain, un périodique du Sud-Kivu

Je suis émerveillé de trouver un magazine qui contient de vraies images de la RDC. Il me servira de matériel pédagogique pour les cours. Je serais heureux d'en recevoir plus pour me permettre de le faire lire au sein de notre école secondaire.

TEXAS CIKURU
Animateur de la Dynamique des jeunes du Sud-Kivu

Nous tenons à remercier de tout cœur les éditeurs de cette revue. Notre centre Bamamu Tabulukayi est une structure non gouvernementale pour la promotion de la femme urbaine au sein de l'archidiocèse de Kananga. Le contenu de cette revue renforce nos capacités en nous offrant des informations sur les réalités de notre cher Congo. Ceci nous permet de réfléchir sur l'avenir de notre pays et sur notre contribution à son développement. Nous sommes vraiment interpellés par les ravins qui déséquilibrent notre ville, nous pouvons en dénombrer une dizaine. Nous demandons que la CTB intervienne aussi chez nous.

MAMAN NSONGA EMÉRANCE
Membre d'une ONG à Kananga

Je suis très content de la parution du magazine de la CTB qui m'a aidé à trouver certaines données en rapport avec mon mémoire sur les eaux de ruissellement. Quand j'ai parcouru l'article sur les érosions de Mbuji-Mayi, j'ai eu un complément d'informations et j'ai même proposé des solutions comme celles dans le magazine. Aussi ai-je trouvé que Mbuji-Mayi est menacée de la même manière que la ville de Kananga.

ETUDIANT CLAUDE KBUEBUE
Étudiant en 2ème licence en Physique à l'ISP/Kananga

« C'est en lisant le magazine de la CTB que je viens d'identifier le vétiver. Je l'ai vu dans la polyclinique de la Fraternité sur l'avenue AZDA. J'ai demandé des jeunes pousses que nous avons plantées le long de la clôture de l'école, car à 700 m un ravin menace. Nous demandons à la CTB de vulgariser cette technique aussi à Kananga ou encore de nous importer une bonne quantité de vétiver. »

Une Religieuse à Kananga

Courriel de la rédaction :
rdc.magazine@btctb.org

News



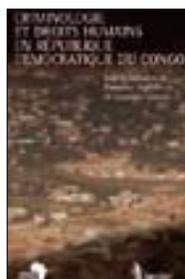
Kinshasa, ville et environnement

Francis Lelo Nzuzi

Conséquence d'une croissance spatiale rapide et anarchique, Kinshasa connaît de sérieux problèmes environnementaux : érosions, inondations, pollution de l'air. Face à la défaillance du pouvoir, de jeunes kinois contribuent à l'assainissement.

ISBN : 978-2-296-06080-7 | septembre 2008 | 282 pages | Edition L'harmattan

Criminologie et droits humains en République démocratique du Congo



Sous la direction de Françoise Digneffe et Kaumba Lufunda

Un ouvrage né du premier colloque international de criminologie à Lubumbashi, qui marquait l'inauguration officielle de l'école de criminologie.

Commande : <http://editions.larcier.com/livre/>

En 2004, la Commission universitaire pour le Développement (CUD) apportait son soutien au projet, partagé par l'UCL et l'Université de Lubumbashi (UNILU), de création de la première école de criminologie en République démocratique du Congo.

<http://www.cud.be/content/view/559/353/lang/>

Informations officielles sur la décentralisation en RDC : www.interieur.cd

Pour obtenir des précisions : contact@interieur.cd



Programmes de Master en études du Développement à Anvers, Belgique.

L'Institut de Politique et de Gestion du Développement (IOB) organise depuis peu des Masters pour un

public de professionnels du développement, désireux d'exposer leur expérience dans un environnement académique. Les programmes sont en anglais, mais une mise à jour est prévue en début de session.

Date limite des inscriptions : 1/02/2009.

PLUS D'INFOS: <http://www.ua.ac.be/dev>



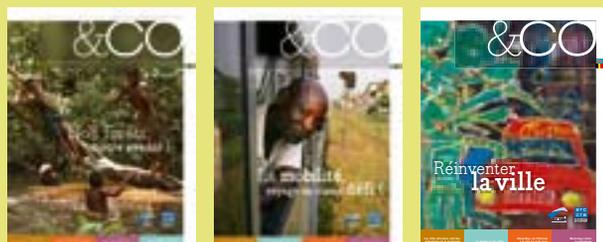
Political Economy of the Great Great Lakes Region : Towards inclusive development.

L'IOB - Université d'Anvers organise un cours de 9 semaines qui analyse l'économie politique de la Région des Grands Lacs en tant que produit de facteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux.. Cours donnés en anglais.

Date limite des inscriptions : 1/02/2009.

Bourses disponibles.

PLUS D'INFOS: <http://www.ua.ac.be/dev>



est le nom étonnant de ce magazine sur le développement.

« CO » comme CONgo, COopération, COmplicité ou encore COnvivialité.

Né sous le signe du lien (&), pour souligner les relations particulières qui unissent la RDC et la Belgique, ce magazine s'adresse en particulier aux forces vives de la société congolaise ; les acteurs étatiques et non étatiques, les médias, les associations, les ONG, les étudiants, les simples citoyens ou encore tous ceux qui s'intéressent au développement de la RDC.

« &CO » est une réalisation du service Communication Externe de la Coopération Technique Belge (CTB). La diffusion est gratuite.

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Marie-Christine Boeve | CONCEPTION ET COORDINATION ÉDITORIALE: Lola Mukendi et Carol Sacré

SECRETARIAT DE RÉDACTION : Lola Mukendi, Virginie Ebner, Carol Sacré | RELECTURE : Julie Leduc, Marie-Christine Boeve

RÉDACTION: Olivier Bailly, Frédéric Loore, Pascal Lavolette, Pepe Mikwa/ICM, Didier Kebongo/ICM, Désiré Tankuy/ICM, Ernest Mukuli/ICM, Charline Burton, Alice Van Der Elstraeten, Olivier Donnet, Godefroid Bwiti Lumisa/ICM, Virginie Ebner

CONCEPTION GRAPHIQUE : Aplanos | IMPRESSION : Imprimerie Lozet | CORRECTIONS PHOTOS : Fabienne Cuypers

COUVERTURE : Octobre 2006, Bumba, une dame présente sa carte d'électrice en attendant son tour pour passer au vote. © Reporters/Associated Press/Riccardo Gangale

CRÉDITS PHOTOS : Tim Dirven, Hervé Corbel, Flory-François Fraipont, Riccardo Gangale/Reporters, Svann Torfinn/Panos Pictures, Marc Schlossman/Panos Pictures, Charline Burton, Colin Delfosse/Out of Focus, Olivier Palata, J.B/Reporters, Philippe Reynaers/Greenpeace, Prince Claus Fund, Africalia /Séverine Hubard, Schalk Van Zuydam/ Reporters

Merci à ceux qui ont participé à la réalisation de ce numéro : Benoît Hazard (Ehess), Jean Omasombo (MRAC), Bob Kabamba, Tom De Herdt (IOB), Wim Marivoet (IOB), Olivier Donnet, Charles Nach Mback, Jules Likunde Bamela, Alain Huart, Robert Gambart, André Lye Yoka, Marie Nyange, Yvan Dionne, Paul Lambers, Griet Rigole (KVS), Virginie Dupray (Studio Kabako), Alice Van der Elstraeten, Thomas Fedjo, Charline Burton, Françoise De Moor (Africalia), Paul Kerstens (KVS). **Un merci tout particulier à l'équipe du Programme Post-électoral d'Urgence : A Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi et Boma**